



TAXIBUS RÉGIONAL



EXPRESS
SOREL-TRACY / LONGUEUIL



CIRCUIT URBAIN



ADAPTÉ

RAPPORT *annuel* D'EXPLOITATION | 2024

Un service de proximité accessible,
sécuritaire et confortable!



Société de
transport collectif
de Pierre-De Saurel

Mai 2025

Rapport annuel 2024 Société de transport collectif de Pierre-De Saurel
Mise à jour : Simon Berthiaume, directeur général

Portrait de la STC

La Société de transport collectif de Pierre-De Saurel est un organisme à but non lucratif.

Sa mission est de permettre à l'ensemble de la population de la MRC de Pierre-De Saurel de bénéficier d'un système de transport structuré et efficace afin de favoriser la mobilité, autant régionale qu'interrégionale, que ce soit pour le travail, les études, les services, les loisirs ou tout autre besoin.

Pour réaliser sa mission, la STC offre trois (3) volets de transport :

- Transport adapté
- Taxibus régional
- Transport interrégional
 - Circuit urbain — Sorel-Tracy
 - Circuits express — Sorel-Tracy / Longueuil

La STC prend ses décisions en se basant sur ses principales valeurs :

- Créer des liens avec les organismes du territoire
- Accessibilité des services
- Service de proximité
- Confort
- Sécurité

La STC compte développer les services afin de répondre aux besoins des usagers dans le respect de sa mission et de ses engagements.



Table des matières

INFORMATIONS GÉNÉRALES	2-14
Portrait de la STC.....	2
Partenaires financiers.....	4
Nos transporteurs.....	5
Mot du président	6
Mot du directeur général.....	7
Structure organisationnelle.....	8
Conseil d'administration	9
Notre équipe.....	10
Portrait de la MRC de Pierre-De Saurel.....	11
Faits saillants 2024	13-14
TRANSPORT ADAPTÉ.....	15-22
Description du service.....	16
Faits saillants.....	17
Statistiques d'admission.....	18-19
Répartition de la clientèle.....	18
Statistiques de déplacement.....	19-20
Statistiques d'exploitation	20
Statistiques par municipalité	21
TAXIBUS RÉGIONAL.....	23-28
Description du service.....	24
Faits saillants.....	24
Statistiques par municipalité	25
Statistiques de performance	26
Taxibus en bref	26
Horaire du service	27-28
TRANSPORT INTERRÉGIONAL	29-42
Description des services	30-32
Faits saillants.....	30-32
Statistiques d'utilisation	33
Horaire des services, tarifs et points de vente.....	34-41
ENGAGEMENTS ORGANISATIONNELS	43-46
CONSULTATION PUBLIQUE	47-50
ÉTATS FINANCIERS 2024	51-57



Partenaires financiers

Avec la participation financière de :

Québec 

MRC 
DE Pierre-De Saurel



Nos transporteurs



La **COOPÉRATIVE DE TAXI SOREL-TRACY-ST-JOSEPH**, en plus d'effectuer du taxi régulier, exécute le contrat pour le déploiement du taxibus sur le territoire de Sorel-Tracy depuis 1999. Aujourd'hui, la COOP retient les services de près de 40 propriétaires et 15 locataires, comptant ainsi près de 95 chauffeurs. La COOP exécute les services de taxibus régional qui permettent à tous les usagers de se déplacer sur l'ensemble du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.



AUTOBUS FLEUR DE LYS possède son siège social à Lévis ainsi qu'un garage situé sur le territoire de Sorel-Tracy. Exécutant principalement du transport nolisé, l'entreprise a diversifié ses activités au cours des dernières années. Possédant maintenant sept (7) divisions de transport à travers le Québec, Autobus Fleur de Lys exploite du transport urbain et suburbain, du transport nolisé, du transport adapté et du transport par abonnement.

Possédant un contrat avec la STC depuis 2022 pour l'exploitation du transport collectif, Autobus Fleur de Lys exploite la ligne 10 et les circuits express Sorel-Tracy/Longueuil (750, 751, 752 et 753).



La **SOCIÉTÉ DE TRANSPORT COLLECTIF DE PIERRE-DE SAUREL** (STC), exploite le service de transport adapté depuis les années 80. Aujourd'hui propriétaire d'une flotte de six (6) minibus adaptés, la STC retient les services d'une dizaine de conducteurs/conductrices pour effectuer les déplacements des personnes admises au transport adapté.





Mot du président Vincent Deguise

**PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION,
MAIRE DE SAINT-JOSEPH-
DE-SOREL ET PRÉFET DE LA
MRC DE PIERRE-DE SAUREL**

DES BONIFICATIONS MAJEURES POUR UN SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF ENCORE PLUS ACCESSIBLE !

L'année 2024 a été marquée par le succès et la croissance pour la Société de transport collectif de Pierre-De Saurel. Plus active que jamais, notre organisation a su adapter son offre de service avec agilité afin de répondre aux besoins des citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel. Cette évolution s'est traduite par une reconnaissance notable avec l'obtention du prix Guy-Chartrand dans la catégorie « Développement et amélioration des services de transport collectif – volet général », décerné par Trajectoire Québec. Ce prix récompense le travail constant de notre équipe pour offrir un service de transport performant et efficace.

Le conseil d'administration a adopté en 2024 une mesure phare : la gratuité du circuit d'autobus urbain. Cette initiative, conjuguée à un quasi-doublement de la grille horaire et à l'ajout d'une desserte dans le secteur commercial du boulevard Poliquin, a permis d'élargir l'accessibilité du transport collectif. Par ailleurs, la politique de tarification sociale a été maintenue au bénéfice des usagers à faibles revenus de la STC.

Consciente de l'importance d'offrir un service de transport inclusif, la STC a procédé à l'embauche d'une superviseuse dédiée au transport adapté et à l'acquisition d'un nouveau minibus pouvant accueillir simultanément six fauteuils roulants (livraison prévue à l'été 2025). Cette modernisation de notre flotte vise à mieux répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite et à améliorer leur expérience de déplacement.

Notre service de transport par taxibus a connu une bonification significative en 2024. En milieu rural, le nombre de départs aux heures de pointe, tant le matin que le soir, a été augmenté, améliorant ainsi l'efficacité du service. De plus, la STC a étendu son réseau à la ville de Contrecoeur, renforçant la mobilité intermunicipale et répondant à une demande croissante de la population pour des déplacements plus flexibles.

Depuis 2021, la MRC de Pierre-De Saurel a fait le choix stratégique de rapatrier la gestion et le développement des services de transport régionaux et de confier ces responsabilités à la STC. Ce choix s'avère aujourd'hui judicieux, comme en témoigne l'évolution et la performance de nos services.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers notre directeur général, Simon Berthiaume, ainsi que son équipe de gestionnaires et l'ensemble de ses employés. Leur travail exceptionnel permet à la STC de se démarquer non seulement à l'échelle régionale, mais également au-delà des frontières de la MRC.

Enfin, je remercie les membres du conseil d'administration de la STC ainsi que les maires et mairesses de la MRC pour leur engagement indéfectible. Grâce à leur appui, la STC poursuit son développement et continue d'offrir un service de transport collectif performant, adapté aux besoins de notre population.

L'année 2024 marque une étape clé pour notre organisation. Nous continuerons sur cette lancée afin d'offrir à nos citoyens un transport collectif toujours plus accessible, efficace et innovant.



UNE ANNÉE DE CROISSANCE ET D'ENGAGEMENT !

En 2024, la STC a enregistré un total de 592 020 déplacements pour l'ensemble de ses services, soit une moyenne mensuelle de quelque 50 000. Avec près de 75 000 déplacements effectués à l'origine ou à destination des municipalités rurales, nous confirmons notre engagement à assurer une desserte efficace de l'ensemble du territoire. De plus, nous sommes fiers de souligner les 10 300 déplacements réalisés entre différentes municipalités rurales, témoignant de la nécessité croissante de liaisons intermunicipales dans la région.

Cette croissance démontre notre capacité à répondre aux besoins des usagers et à améliorer continuellement notre réseau. Depuis l'implantation du plan de transport régional en 2021, nous avons mis en place de nombreuses initiatives et bonifications visant à enrichir l'offre de mobilité, permettant ainsi à tous les citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel de bénéficier d'un réseau de transport structurant et efficace. Ces améliorations concernent l'ensemble de nos services : transport adapté, taxibus régional, circuits d'autobus urbain et express.

Cette croissance soutenue nous permet également de bénéficier d'un financement accru, garantissant la pérennité et l'expansion de notre offre de service. Ces fonds supplémentaires sont réinvestis chaque année dans l'amélioration des services, l'acquisition d'équipements et le développement de technologies innovantes.

En 2024, la STC a significativement enrichi son offre avec de nouveaux départs, une extension des territoires desservis et des mesures facilitant l'accessibilité à nos services. Cette expansion a permis le recrutement de personnel qualifié, tant au service à la clientèle qu'à la supervision et à l'administration, ainsi que des investissements pour augmenter la capacité de notre flotte de véhicules. Toutes ces initiatives s'inscrivent dans notre engagement à offrir un service de proximité accessible, sécuritaire et confortable.

L'ancrage de la STC au sein du territoire de la MRC se renforce chaque année, nous permettant de rester à l'écoute des besoins de la population et de démontrer notre agilité face aux enjeux de mobilité. Cette réactivité est rendue possible grâce à la précieuse collaboration des organismes communautaires, politiques et institutionnels, qui contribuent activement au développement et à l'adaptation de nos services aux réalités du terrain.

Dans ce contexte, nous avons lancé un processus de planification stratégique dont les résultats seront dévoilés à la fin du premier semestre 2025. Cette démarche viendra consolider les orientations stratégiques de la STC et définir les priorités ainsi que les projets structurants pour les cinq prochaines années. Cette planification assurera également que notre croissance et nos services demeurent alignés avec les besoins évolutifs de la population.

En conclusion, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers les membres du conseil d'administration de la STC et du conseil de la MRC pour leur confiance et leur soutien inestimables tout au long de l'année, contribuant grandement à notre développement et notre rayonnement.

Enfin, je souhaite mettre en lumière l'engagement exceptionnel des employés de la STC ainsi que de nos transporteurs partenaires et leurs employés, notamment Autobus Fleur de Lys et Taxi Coop Sorel-Tracy. Ces équipes dévouées sont essentielles à la qualité du service que nous offrons quotidiennement à nos usagers. Vous retrouverez d'ailleurs une présentation des employés de la STC en page 10.

La STC poursuivra en 2025 le déploiement et l'amélioration de ses services, toujours avec l'objectif de répondre efficacement aux besoins de mobilité des citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel.

Mot du
directeur
général
Simon
Berthiaume

Structure organisationnelle



**VINCENT
DEGUISE**
Président

**MICHEL
PÉLOQUIN**
Vice-président

**PATRICK
PÉLOQUIN**
Secrétaire-trésorier

**ANDRÉ
VAILLANT**
Administrateur

**BERNARD
LEPAGE**
Administrateur

**LUC
GODIN**
Administrateur

**MATHIEU
BROCHU**
Administrateur

**SIMON
BERTHIAUME**
Directeur général

**TAXI
COOP**
Contrat

AFDL
Contrat

**SYLVAIN
JOYAL**
Directeur exploitation
et infrastructure

M2J
Comptabilité

**SONIA
BERTHIAUME**
Adjointe
administrative

**JESSICA
BROUSSEAU**
Superviseure
du service à la
clientèle

**SABRINA
ROUSSY**
Superviseure du
transport adapté

RÉPARTITION
Transport
collectif

CONDUCTEURS
Transport
adapté

RÉPARTITION
Transport
adapté

Conseil d'administration



Vincent Deguise
Président



Michel Péloquin
Vice-président



Bernard Lepage
Administrateur



Patrick Péloquin
Secrétaire-trésorier



Luc Godin
Administrateur



André Vaillant
Administrateur



Mathieu Brochu
Administrateur



Notre équipe

SERVICE À LA CLIENTÈLE ET RÉPARTITION

- Sylvie Benoît
- Hélène Blais
- Ian Brayer
- Ariane Bourdages (transport adapté)
- Johanne Bureau (transport adapté)
- Annie Durand
- Julie Émond
- Linda Fontaine
- Charlie Germain
- Gaétane Hébert
- Josée Rousseau
- Rachelle-Diane Valotaire

ÉQUIPE CONDUCTEURS – TRANSPORT ADAPTÉ

- Stéphane Bélanger
- André Boulet
- Roxane Claessens
- Pierre Jolin
- Simon-Alexandre Larochelle
- Richard Lemay
- Marc Lloanci
- Nathalie Plouffe
- Sandra Verreault
- Karine L'Écuyer

ADMINISTRATION

- Sonia Berthiaume, adjointe administrative

SUPERVISION

- Jessica Brousseau, superviseure – service à la clientèle
- Sabrina Roussy, superviseure – transport adapté

DIRECTION

- Simon Berthiaume, directeur général
- Sylvain Joyal, directeur – exploitation et infrastructure

COMITÉ D'ADMISSION

- Simon Berthiaume – officier délégué de la STC
- Sonia Berthiaume – officière déléguée remplaçante de la STC
- Cynthia Blanchard – représentante des personnes handicapées (Halte Soleil)
- Vanessa Leroux-Cournoyer – représentante remplaçante des personnes handicapées (ADIRS)
- Paméla Paquin – représentante du réseau de la santé et des services sociaux

Portrait de la MRC de Pierre-De Saurel

Située dans la région administrative de la Montérégie, la MRC de Pierre-De Saurel est une vaste plaine qui s'étend sur plus de 594 km². Elle est située à 1 heure de route de Montréal et à 2 heures de Québec. Elle est bordée par le majestueux fleuve Saint-Laurent et située à l'embouchure des rivières Richelieu et Yamaska.

Pierre-De Saurel sait faire du charme aux amateurs de plein air et de nautisme grâce au caractère unique de l'archipel des îles du lac Saint-Pierre, encore à l'état naturel en plusieurs endroits et reconnu Réserve mondiale de biosphère par l'UNESCO. Formé de plus d'une centaine d'îles plus ou moins grandes et de chenaux plus ou moins larges, ce secteur permet de développer l'industrie écotouristique de notre région où l'économie a longtemps été basée sur la grande industrie.

Les amateurs de vélo ne sont pas en reste puisqu'elle est aussi reconnue pour ses pistes cyclables sécuritaires, faciles et accessibles à toute la famille. La Sauvagine est une piste cyclable qui s'étire à travers champs, boisés et exploitations agricoles. Les plus expérimentés apprécient davantage la ruralité pour ses nombreux rangs et ses paysages champêtres.

Les dualités de la région, rurale et urbaine, industrielle et naturelle, rendent notre milieu de vie unique. Pierre-De Saurel, c'est en effet un milieu urbain fortement industrialisé occupant 10 % du territoire et habité par 71 % de la population. C'est aussi un milieu rural dynamique occupant 90 % du territoire et caractérisé par la présence de plus de 300 fermes oeuvrant principalement dans la culture céréalière et la production laitière.

ZONE 1

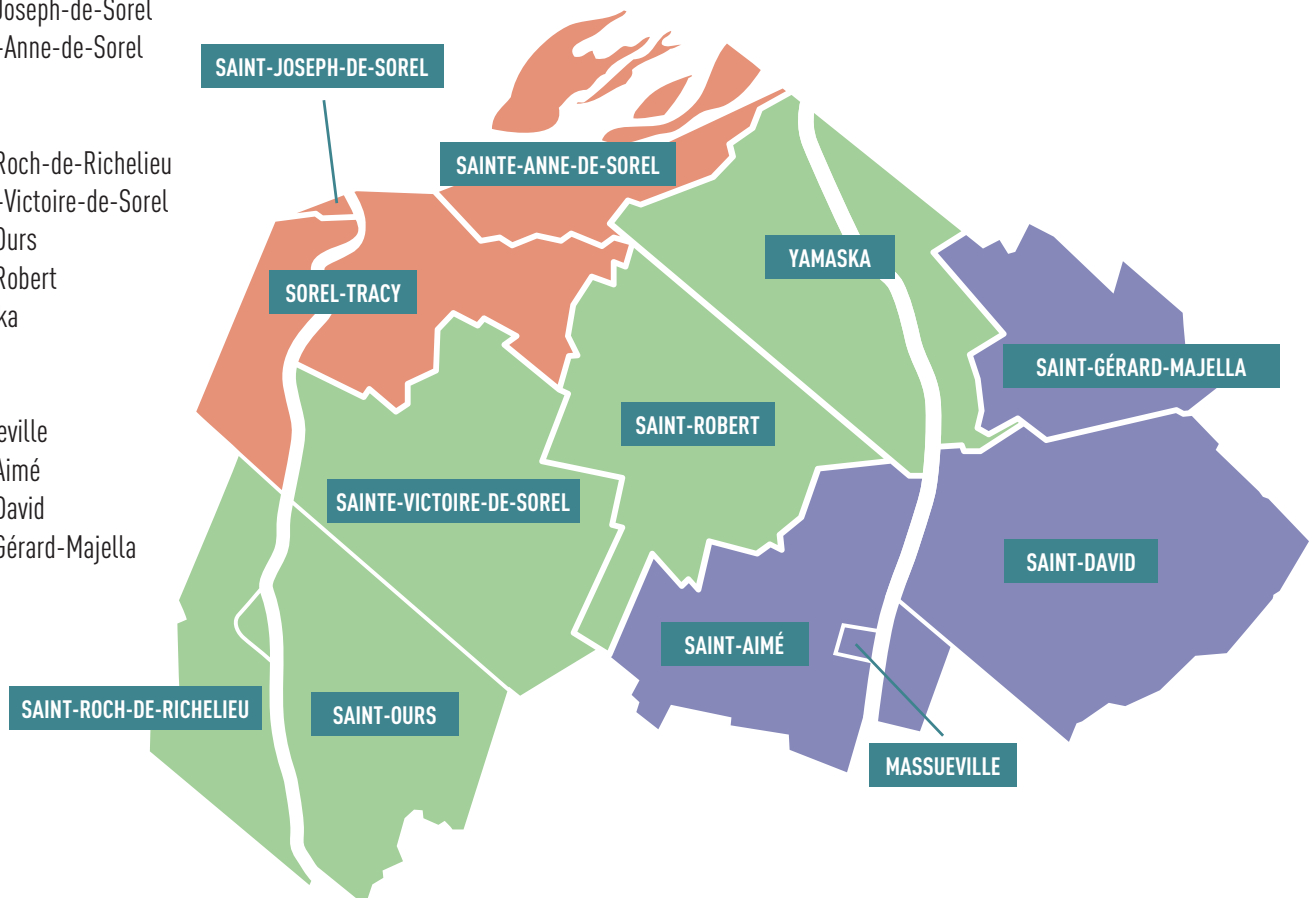
- Sorel-Tracy
- Saint-Joseph-de-Sorel
- Sainte-Anne-de-Sorel

ZONE 2

- Saint-Roch-de-Richelieu
- Sainte-Victoire-de-Sorel
- Saint-Ours
- Saint-Robert
- Yamaska

ZONE 3

- Massueville
- Saint-Aimé
- Saint-David
- Saint-Gérard-Majella







Faits saillants 2024

JANVIER

- Mise en place de la tarification sociale, offrant une réduction de 40 % aux usagers en situation de précarité accrédités par le CABBR.

FÉVRIER

- Dépôt d'une demande de subvention de plus de 670 000 \$ auprès du *Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural* – Infrastructure Canada.

MARS

- Signature d'une entente de service avec la plateforme *Cocoriko* pour faciliter les consultations publiques de la STC.

MAI

- Partenariat avec le réseau de la santé pour évaluer l'accessibilité du site Internet de la STC.
- Lancement d'une première consultation publique sur l'appréciation des services par la clientèle.
- Attribution d'un contrat pour la fabrication et l'installation d'une enseigne extérieure au stationnement incitatif des *Promenades de Sorel*.
- Location d'un espace publicitaire sur le pylône des *Promenades de Sorel* pour l'affichage du logo de la STC.
- Renouvellement pour cinq ans de l'entente entre la MRC et la STC concernant la planification, la gestion et le développement du transport collectif et adapté.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle de la STC.

JUIN

- Instauration de la gratuité pour l'utilisation de la ligne 10 pour le reste de 2024.
- Nomination de M. Mathieu Brochu comme administrateur du conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

AOÛT

- Installation d'une vitrine et intégration de l'image de marque de la STC sur la façade des bureaux.
- Soutien à la candidature de la ville de Sorel-Tracy pour l'obtention des finales des *Jeux du Québec 2027*.
- Introduction d'un nouveau type de minibus de 12 passagers pour répondre à la croissance du taxibus régional.
- Remplacement des minibus de 12 passagers par des minibus de 24 passagers pour la ligne 10.

Faits saillants 2024

AOÛT

- Signature d'une entente avec *Taxi Coop Sorel-Tracy* pour intégrer une fourgonnette adaptée à leur flotte dès 2025.
- Attribution d'un contrat de cinq ans à *Deloitte* pour la réalisation de l'audit comptable annuel de la STC.
- Collaboration avec le programme *Oser Réussir du Carrefour Jeunesse-Emploi* pour favoriser la mobilité des participants.

SEPTEMBRE

- Mandat confié à la firme *IMPACT – partenaires d'affaires* pour l'accompagnement dans la rédaction de la première planification stratégique de la STC.
- Mandat accordé à la firme *CIVILIA* pour l'analyse des flux de déplacement cellulaire sur le territoire de la MRC et dans les municipalités environnantes.
- Obtention d'une subvention couvrant 75 % des coûts de la planification stratégique par le *MTESS*.
- Prolongation de l'entente avec *Taxi Coop Sorel-Tracy* jusqu'au 5 juillet 2026 pour l'exploitation du taxibus régional et du transport adapté.
- Partenariat avec *Taxi Coop Sorel-Tracy* pour assurer la répartition d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la STC.
- Lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition d'un septième minibus adapté.

OCTOBRE

- Adoption d'une nouvelle politique encadrant l'utilisation des services de la STC.
- Nomination de Mme Sabrina Roussy au poste de superviseure du transport adapté.
- Octroi d'un contrat à *Construction Sorel ltée* pour l'aménagement de trois nouveaux bureaux dans les installations existantes.
- Acquisition de la plateforme *Avaya* pour le remplacement du système téléphonique de la STC.
- Accord de principe avec *Infrastructure Canada* pour une subvention de 673 000 \$ en vue d'acquisitions d'immobilisations.

NOVEMBRE

- Adoption d'un code d'éthique applicable aux transporteurs contractuellement liés à la STC.
- Renouvellement de l'entente avec l'*ARTM* pour la location d'un quai au terminus *Longueuil* pour la période 2025-2027.
- Partenariat avec le *Cégep de Sorel-Tracy* et l'*ARTM* pour la mise en place d'une desserte entre *Sainte-Julie* et *Sorel-Tracy* dès le 20 janvier 2025.
- Finaliste et récipiendaire du *Prix Guy-Chartrand* dans la catégorie *Développement et amélioration des services de transport collectif – volet général*.
- Organisation du souper de Noël des employés de la STC.

DÉCEMBRE

- Embauche de quatre (4) nouveaux agents au service à la clientèle pour accompagner la croissance des services.

Transport adapté





Description du service

TRANSPORT ADAPTÉ

Le transport adapté est un service de transport collectif destiné à une clientèle en situation d'handicap et limitée sur le plan de la mobilité. Notre équipe assure un encadrement complet selon les besoins de l'utilisateur et le transport s'effectue de porte à porte avec l'assistance du conducteur. Nos services couvrent le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel et permettent également à la clientèle de se rendre à Contrecoeur.

Notre horaire de service est en vigueur du lundi au dimanche de 6 h 00 à minuit.

QUI EST ADMISSIBLE À NOS SERVICES?

Seules les personnes handicapées dont l'incapacité compromet grandement leur mobilité sont admissibles au service de transport adapté. La politique d'admissibilité du Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) se veut la référence.

Plus précisément, toute personne qui répond aux deux critères d'exigences suivants peut être admissible :

- Être une personne handicapée, c'est-à-dire « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes » (Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale RLRQ, chapitre E-20.1).
- Avoir, sur le plan de la mobilité, des limitations justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté.

Seules les incapacités suivantes pourront être retenues aux fins de l'admissibilité :

- Incapacité de marcher sur une distance de 400 mètres sur un terrain uni.
- Incapacité de monter une marche de 35 cm de hauteur avec appui ou incapacité d'en descendre une sans appui.
- Incapacité d'effectuer la totalité d'un déplacement en utilisant le transport en commun régulier ou le service de taxis.
- Incapacité de s'orienter dans le temps ou dans l'espace.
- Incapacité de maîtriser des situations ou des comportements pouvant être préjudiciables à sa propre sécurité ou à celle des autres.
- Incapacité de communiquer de façon verbale ou gestuelle. Toutefois, cette incapacité ne peut à elle seule être retenue aux fins d'admission.



Faits saillants

TRANSPORT ADAPTÉ

- Admission requise et évaluée par un comité d'admission.
- Réservation avant midi la veille du déplacement (avant vendredi midi pour les réservations du samedi, dimanche et lundi).
- Service personnalisé et adapté à chaque situation.
- Raccourci porte à porte.
- Service 365 jours par année.
- Destination hors territoire disponible.
- Service rendu en voiture de taxi ou en minibus adapté.

L'admissibilité est confirmée par écrit, par un comité d'admissibilité tripartite (officier délégué du service de transport, représentant des personnes handicapées et représentant du CISSS Montérégie-Est).



Horaire d'opération et du service à la clientèle

HORAIRE D'OPÉRATION

- 6 h 00 à minuit
- Lundi au dimanche



HORAIRE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

- 6 h 00 à 20 h 30 du lundi au vendredi
- 8 h 15 à 16 h 45 samedi et dimanche et jours fériés
- Répartition d'urgence en dehors de l'horaire du service à la clientèle

Statistiques d'admission

TRANSPORT ADAPTÉ

Le mandat de tous les membres du comité est en règle et le rapport du comité d'admissibilité est signé par les trois (3) parties et conservé dans nos archives.

Les représentants nommés au comité sont :

- L'officier délégué à l'admission représentant l'organisme mandataire ainsi que l'officière remplaçante: Simon Berthiaume et Sonia Berthiaume;
- La représentante des personnes handicapées ainsi que sa remplaçante : Cynthia Blanchard (Halte Soleil) et Vanessa Leroux-Cournoyer (ADIRS);
- La représentante du réseau de la santé et des services sociaux : Pamela Paquin, CISSS de la Montérégie-Est.

Le comité d'admission a admis 207 personnes au cours de l'année 2024, tandis que 31 dossiers ont été fermés suite à des décès, déménagements ou tout autre raison.

 **207**
ADMISSIONS

 **31**
FERMETURES

Répartition de la clientèle

Le tableau suivant précise la municipalité de résidence des 1 425 usagers inscrits au transport adapté au 31 décembre 2024.

  **14,09%**
1 425 USAGERS

Classement des usagers admis

MUNICIPALITÉS	Usagers au 31/12/2024	Usagers au 31/12/2023	Écart	Proportion
Sorel-Tracy	1 189	950	239	83,44 %
Saint-Joseph-de-Sorel	36	26	10	2,53 %
Sainte-Anne-de-Sorel	22	31	-9	1,54 %
Saint-Roch-de-Richelieu	35	39	-4	2,46 %
Sainte-Victoire-de-Sorel	33	41	-8	2,32 %
Saint-Ours	19	24	-5	1,33 %
Saint-Robert	30	41	-11	2,11 %
Yamaska	38	45	-7	2,67 %
Massueville	8	21	-13	0,56 %
Saint-Aimé	2	7	-5	0,14 %
Saint-David	11	22	-11	0,77 %
Saint-Gérard-Majella	2	2	0	0,14 %
TOTAL	1 425	1 249	14,09 %	

Statistiques d'admission

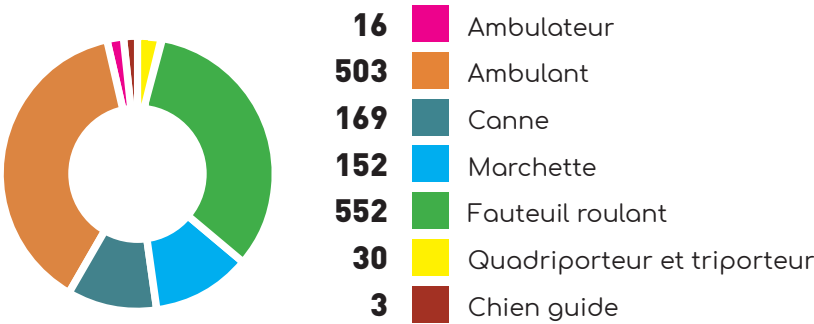
TRANSPORT ADAPTÉ

La clientèle est regroupée selon différents types de déficience et présentée par tranche d'âge.

La prochaine section démontre les nouvelles admissions effectuées en cours d'année ainsi que le cumulatif des admissions au 31 décembre 2024.

TYPES DE DÉFICIENCE	Cumulatif					TOTAL
	0-5 ans	6-20 ans	21-64 ans	65-79 ans	80 ans et plus	
Motrice ou organique en fauteuil roulant	1	2	80	152	199	434
Motrice ou organique ambulateur	-	-	73	161	208	442
Intellectuelle	1	29	204	76	124	434
Psychique	-	1	8	14	40	63
Visuelle	-	-	21	10	21	52
TOTAL	2	32	386	413	592	1 425
Personnes NOUVELLEMENT admises en 2024	-	6	54	64	83	207

Répartition de la clientèle selon les types d'équipement



Statistiques de déplacement

TRANSPORT ADAPTÉ

Nombre de déplacements

TYPES D'USAGER
Personnes ambulatrices
Personnes fauteuil roulant
Sous-Total
Accompagnateurs
TOTAL

Minibus	Taxi	Taxi adapté	TOTAL
31 665	13 380	-	45 045
7 881	-	-	7 881
39 546	13 380	-	52 926
1 250	160	-	1 410
40 796	13 540	-	54 336

Nombre de déplacements

TYPES DE DÉPLACEMENT
Réguliers
Occasionnels
TOTAL

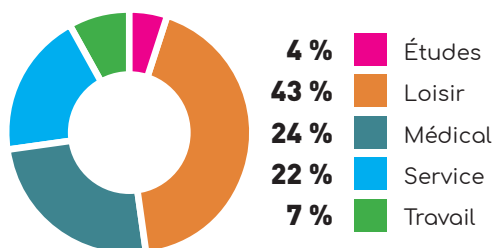
Minibus	Taxi	Taxi adapté	TOTAL
27 161	8 289	-	35 450
13 635	5 251	-	18 886
40 796	13 540	-	54 336

Données complémentaires par moyen de transport

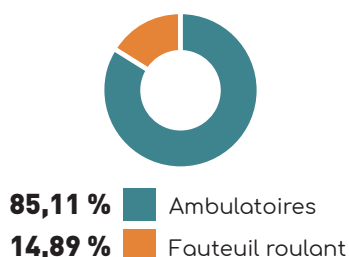
TYPES DE DÉPLACEMENT
Visiteurs
Hors territoire
TOTAL

Minibus	Taxi	Taxi adapté	TOTAL
189	46	-	235
137	385	-	522
326	431	-	757

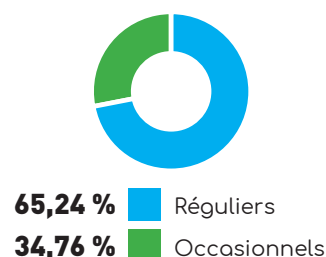
Motifs de déplacement



Types d'utilisateur



Types de déplacement



Statistiques d'exploitation

MINIBUS ADAPTÉS

Déplacements minibus

Nombre de kilomètres parcourus
Nombre de litres utilisés
Coût moyen d'acquisition du litre d'essence

2024	2023	Écart
255 073	219 834	35 239
83 003	73 452	9 551
1,57 \$	1,54 \$	0,03 \$

Statistiques par municipalité

TRANSPORT ADAPTÉ

Nombre des déplacements par municipalité

MUNICIPALITÉS	2024	2023	Écart	Proportion
Sorel-Tracy	41 825	38 894	2 931	79,03 %
Saint-Joseph-de-Sorel	2 469	2 144	325	4,67 %
Sainte-Anne-de-Sorel	597	741	-144	1,13 %
Saint-Roch-de-Richelieu	2 209	2 410	-201	4,17 %
Sainte-Victoire-de-Sorel	925	1 057	-132	1,75 %
Saint-Ours	592	1 070	-478	1,12 %
Saint-Robert	1 697	1 814	-117	3,21 %
Yamaska	767	746	21	1,45 %
Massueville	117	158	-41	0,22 %
Saint-Aimé	4	4	0	0,01 %
Saint-David	292	532	-240	0,55 %
Saint-Gérard-Majella	256	207	49	0,48 %
Intrarural	654	N/D	N/D	1,23 %
Contrecoeur	518	208	310	0,98 %
Saint-Jude	2	0	2	-
Saint-Louis	2	0	2	-
TOTAL	52 926	49 985	5,88 %	





stcpierredesaurel.ca

212



Transport régional - porte à porte
partout sur le territoire de la MRC
sauf les jours de congé

Service 24 heures 450-743-3334



stc
de Pierre-De Saurel



Taxibus régional



Description du service

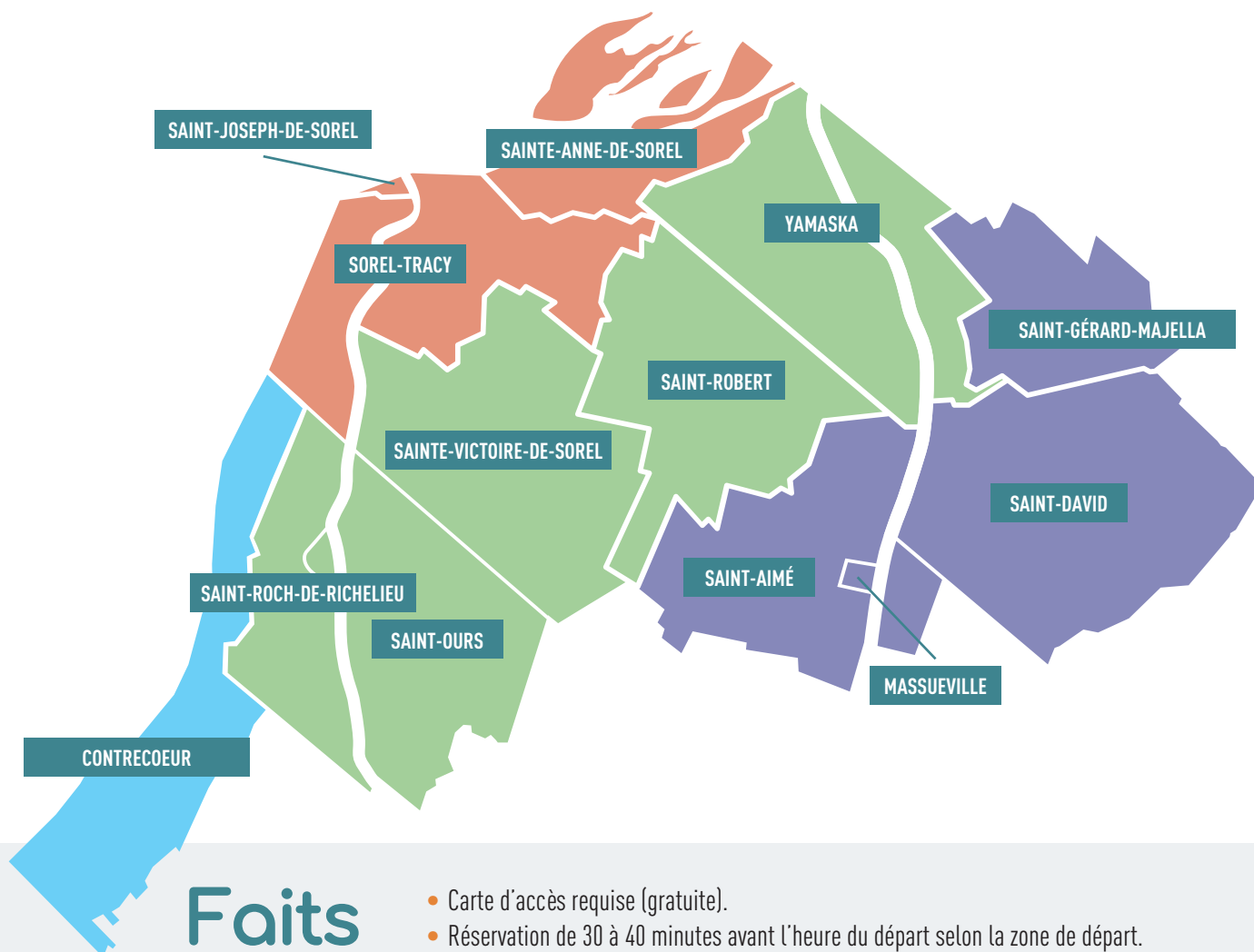
Le taxibus régional est un service de transport collectif de proximité qui permet toute la flexibilité nécessaire pour se déplacer sur l'ensemble du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. Il permet de vous déplacer de Sorel-Tracy vers une municipalité rurale (ou l'inverse) ou encore de vous déplacer d'une municipalité rurale à une autre.

TAXIBUS RÉGIONAL

POUR PERMETTRE LE JUMELAGE ET UNE EFFICACITÉ DU SERVICE, LE TERRITOIRE EST RÉPARTI EN 4 ZONES DISTINCTES.



- | | | | |
|--|--|---|---|
| ZONE 1 | ZONE 2 | ZONE 3 | ZONE 4 |
| <ul style="list-style-type: none">• Sorel-Tracy• Saint-Joseph-de-Sorel• Sainte-Anne-de-Sorel | <ul style="list-style-type: none">• Saint-Roch-de-Richelieu• Sainte-Victoire-de-Sorel• Saint-Ours• Saint-Robert• Yamaska | <ul style="list-style-type: none">• Massueville• Saint-Aimé• Saint-David• Saint-Gérard-Majella | <ul style="list-style-type: none">• Contrecoeur |



Faits saillants

TAXIBUS RÉGIONAL

- Carte d'accès requise (gratuite).
- Réservation de 30 à 40 minutes avant l'heure du départ selon la zone de départ.
- Service 365 jours par année.
- Embarquement et débarquement parmi plus de 375 arrêts en zone 1.
- Embarquement et débarquement à l'adresse pour les zones 2, 3 et 4 ainsi que certains secteurs sur le territoire de la zone 1.
- Tarification avantageuse permettant l'utilisation de plusieurs services.

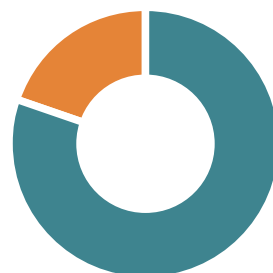
Statistiques par municipalité

TAXIBUS RÉGIONAL

Nombre de déplacements annuels par municipalité

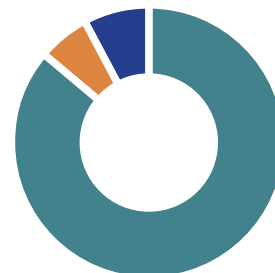
MUNICIPALITÉS	2024	2023	Écart
Sorel-Tracy	202 178	156 538	29,16 %
Saint-Joseph-de-Sorel	11 663	15 442	-24,47 %
Sainte-Anne-de-Sorel	12 403	7 213	71,95 %
Saint-Roch-de-Richelieu	12 109	9 379	29,11 %
Sainte-Victoire-de-Sorel	7 962	7 531	5,72 %
Saint-Ours	8 896	7 764	14,58 %
Saint-Robert	7 045	4 845	45,41 %
Yamaska	7 464	5 703	30,88 %
Massueville	3 682	4 300	-14,37 %
Saint-Aimé	672	155	333,55 %
Saint-David	4 410	3 418	29,02 %
Saint-Gérard-Majella	298	217	37,33 %
Intrarural	8 807	N/D	-
Contrecoeur	5 187	N/D	-
TOTAL	292 776	222 505	31,58 %

Types de déplacement



77,28 % Urbain
22,72 % Rural

Déplacements par type de véhicule



273 148 Taxi
19 628 Minibus 12 passagers
24 171 Véhicules électriques



Statistiques de performance

TAXIBUS RÉGIONAL

Taux de jumelage au 31 décembre

Taux de jumelage (nombre de passagers par course)

2024	2023	Écart
3,05	2,96	3,04 %

Coût moyen par déplacement au 31 décembre

Coût moyen par déplacement

2024	2023	Écart
13,79 \$	12,45 \$	10,76 %

Taxibus en bref

- Plus de 1 000 arrêts répartis à l'intérieur du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.
- Plus de 40 départs quotidiens sont offerts à l'intérieur de la zone 1 et plus de vingt (20) pour les zones 2 à 3, et ce, du lundi au dimanche.
- L'augmentation du coût moyen par déplacement est causée par l'augmentation marquée des déplacements en milieu rural et de l'ajout de la zone 4 à Contrecoeur.
- Le service est disponible 365 jours par année.
- Jusqu'à 35 voitures et 2 minibus desservant l'heure de pointe.

HORAIRE TAXIBUS RÉGIONAL

À COMPTER DU 19 AOÛT 2024

LUNDI AU VENDREDI

L'horaire du Terminus des Promenades - STC est de 6 h 00 à 20 h 30

DÉPARTS À L'ORIGINE ET À DESTINATION DE LA ZONE 1

04:45	05:15	05:45	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	08:45	09:15	09:45	10:15	10:45	11:15	11:45	12:15	12:45	13:15	13:45	14:15	14:45
15:15	15:45	16:15	16:45	17:15	17:45	18:15	18:45	19:15	19:45	20:15	20:45	21:15	21:45	22:15	22:45	23:15	23:45	00:15	00:45	01:15

DÉPARTS À L'ORIGINE DE LA ZONE 1 ET À DESTINATION DES ZONES 2 À 4

05:15	05:45	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	09:15	10:15	11:15	12:15	13:15	14:15	15:15	16:15	16:45	17:15	17:45	18:15	19:15
20:15	21:15	22:15	23:15	00:15	01:15														

DÉPARTS À L'ORIGINE DE LA ZONE 2

04:55	05:25	05:55	06:25	06:55	07:25	07:55	08:55	09:55	10:55	11:55	12:55	13:55	14:55	15:25	15:55	16:25	16:55	17:25	17:55	18:55
19:55	20:55	21:55	22:55	23:55	00:55															

DÉPARTS À L'ORIGINE DES ZONES 3 ET 4

04:45	05:15	05:45	06:15	06:45	07:15	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:15	15:45	16:15	16:45	17:15	17:45	18:45
19:45	20:45	21:45	22:45	23:45	00:45															

Réservation possible jusqu'à 30 minutes avant l'heure du départ.

Réservation possible jusqu'à 40 minutes avant l'heure du départ.

Réservation avant la fermeture du Terminus des Promenades - STC pour les départs du soir et du lendemain matin.

- * Le secteur du chemin des Patriotes et rues avoisinantes entre les limites de Sorel-Tracy et la montée Sainte-Victoire, Sainte-Victoire-de-Sorel, est considéré en zone 1 (code 808).
- ** Le secteur du boulevard Fiset (route Marie-Victorin) et rues avoisinantes entre les limites de Sorel-Tracy et le rang Bellevue, Saint-Robert, est considéré en zone 1 (code 800).

SUIVEZ VOTRE
VÉHICULE
EN DIRECT!



INFORMATIONS UTILES POUR PLANIFIER VOTRE DÉPLACEMENT

- Vous devez être présent à l'arrêt au moins 2 minutes avant l'heure du départ (ou en bordure de route dans les secteurs desservis à l'adresse). Si vous suivez votre véhicule en direct, vous devez être à l'arrêt AVANT l'arrivée du véhicule.
- L'embarquement s'effectue dans un délai maximal de 20 minutes après l'heure du départ; prévoyez demeurer à l'extérieur pendant cette période (beau temps, mauvais temps).
- La carte d'accès doit obligatoirement être présentée au chauffeur à l'embarquement.
- Il n'est pas possible de changer de destination dans la voiture.
- L'horaire pourrait ne pas être respecté en cas de perturbation du réseau (conditions météorologiques, entraves routières, etc).
- Référez-vous à la plus récente version du Guide des usagers pour connaître toutes les modalités associées au service de taxibus régional.



VÉHICULES

L'HORAIRE DE FIN DE SEMAINE
EST EN VIGUEUR LES JOURNÉES
FÉRIÉES SUIVANTES :

ZONE 1	CODES D'ARRÊTS
Sorel-Tracy	1 à 4999
Saint-Joseph-de-Sorel	1 à 4999
Sainte-Anne-de-Sorel	900 à 999
ZONE 2	CODES D'ARRÊTS
Saint-Roch-de-Richelieu	5000
Sainte-Victoire-de-Sorel*	5500
Saint-Ours	6000
Yamaska	6500
Saint-Robert**	7000
ZONE 3	CODES D'ARRÊTS
Massueville	7500
Saint-Aimé	8000
Saint-David	8500
Saint-Gérard-Majella	9000
ZONE 4	CODES D'ARRÊTS
Contrecreux - résidentiel	9500
Contrecreux - industriel	9501
Contrecreux - arrêts fixes	9502 à 9999

JOUR DE L'AN ¹	LENDemain DU JOUR DE L'AN ²	VENDREDI SAINT ²	DIMANCHE DE PÂQUES ¹	LUNDI DE PÂQUES ²	FÊTE DES PATRIOTES ²	FÊTE NATIONALE ¹	FÊTE DU CANADA ²	FÊTE DU TRAVAIL ²	ACTION DE GRÂCE ²	VEILLE DE NOËL ²	NOËL ¹	LENDemain DE NOËL ²	VEILLE DU JOUR DE L'AN ²
---------------------------	--	-----------------------------	---------------------------------	------------------------------	---------------------------------	-----------------------------	-----------------------------	------------------------------	------------------------------	-----------------------------	-------------------	--------------------------------	-------------------------------------

- 1 Le terminus des Promenades - STC est fermé.
- 2 Le terminus des Promenades - STC est ouvert.



TERMINUS DES PROMENADES - STC :
450, boulevard Poliquin, local 650
450 743-3336 | 1 833 703-3336

f stcpierredesaurel | www.stcpierredesaurel.ca

HORAIRE TAXIBUS RÉGIONAL

À COMPTER DU 19 AOÛT 2024



VÉHICULES

SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

L'horaire du Terminus des Promenades - STC est de 8 h 15 à 16 h 45

DÉPARTS À L'ORIGINE ET À DESTINATION DE LA ZONE 1

04:45	05:15	05:45	06:15	06:45	07:15	07:45	08:15	08:45	09:15	09:45	10:15	10:45	11:15	11:45	12:15	12:45	13:15	13:45	14:15	14:45
15:15	15:45	16:15	16:45	17:15	17:45	18:15	18:45	19:15	19:45	20:15	20:45	21:15	21:45	22:15	22:45	23:15	23:45	00:15	00:45	01:15

DÉPARTS À L'ORIGINE DE LA ZONE 1 ET À DESTINATION DES ZONES 2 À 4

05:15	06:15	07:15	08:15	09:15	10:15	11:15	12:15	13:15	14:15	15:15	16:15	17:15	18:15	19:15	20:15	21:15	22:15	23:15	00:15	01:15
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

DÉPARTS À L'ORIGINE DE LA ZONE 2

04:55	05:55	06:55	07:55	08:55	09:55	10:55	11:55	12:55	13:55	14:55	15:55	16:55	17:55	18:55	19:55	20:55	21:55	22:55	23:55	00:55
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

DÉPARTS À L'ORIGINE DES ZONES 3 ET 4

04:45	05:45	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45	22:45	23:45	00:45
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Réservation possible jusqu'à 30 minutes avant l'heure du départ.	Réservation possible jusqu'à 40 minutes avant l'heure du départ.
Réservation avant la fermeture du Terminus des Promenades - STC pour les départs du soir et du lendemain matin.	

- * Le secteur du chemin des Patriotes et rues avoisinantes entre les limites de Sorel-Tracy et la montée Sainte-Victoire, Sainte-Victoire-de-Sorel, est considéré en zone 1 (code 808).
- ** Le secteur du boulevard Fiset (route Marie-Victorin) et rues avoisinantes entre les limites de Sorel-Tracy et le rang Bellevue, Saint-Robert, est considéré en zone 1 (code 800).

SUIVEZ VOTRE VÉHICULE EN DIRECT!



INFORMATIONS UTILES POUR PLANIFIER VOTRE DÉPLACEMENT

- Vous devez être présent à l'arrêt au moins 2 minutes avant l'heure du départ (ou en bordure de route dans les secteurs desservis à l'adresse). Si vous suivez votre véhicule en direct, vous devez être à l'arrêt AVANT l'arrivée du véhicule.
- L'embarquement s'effectue dans un délai maximal de 20 minutes après l'heure du départ; prévoyez demeurer à l'extérieur pendant cette période (beau temps, mauvais temps).
- La carte d'accès doit obligatoirement être présentée au chauffeur à l'embarquement.
- Il n'est pas possible de changer de destination dans la voiture.
- L'horaire pourrait ne pas être respecté en cas de perturbation du réseau (conditions météorologiques, entraves routières, etc).
- Référez-vous à la plus récente version du Guide des usagers pour connaître toutes les modalités associées au service de taxibus régional.

L'HORAIRE DE FIN DE SEMAINE EST EN VIGUEUR LES JOURNÉES FÉRIÉES SUIVANTES :

ZONE 1	CODÉS D'ARRÊTS
Sorel-Tracy	1 à 4999
Saint-Joseph-de-Sorel	1 à 4999
Sainte-Anne-de-Sorel	900 à 999
ZONE 2	CODÉS D'ARRÊTS
Saint-Roch-de-Richelieu	5000
Sainte-Victoire-de-Sorel*	5500
Saint-Ours	6000
Yamaska	6500
Saint-Robert**	7000
ZONE 3	CODÉS D'ARRÊTS
Massueville	7500
Saint-Aimé	8000
Saint-David	8500
Saint-Gérard-Majella	9000
ZONE 4	CODÉS D'ARRÊTS
Contrecreux - résidentiel	9500
Contrecreux - industriel	9501
Contrecreux - arrêts fixes	9502 à 9999
JOUR DE L'AN ¹	
LENDEMAIN DU JOUR DE L'AN ²	
VENDREDI SAINT ²	
DIMANCHE DE PÂQUES ¹	
LUNDI DE PÂQUES ²	
FÊTE DES PATRIOTES ²	
FÊTE NATIONALE ¹	
FÊTE DU CANADA ²	
FÊTE DU TRAVAIL ²	
ACTION DE GRÂCE ²	
VEILLE DE NOËL ²	
NOËL ¹	
LENDEMAIN DE NOËL ²	
VEILLE DU JOUR DE L'AN ²	

- 1 Le terminus des Promenades - STC est fermé.
- 2 Le terminus des Promenades - STC est ouvert.



TERMINUS DES PROMENADES - STC :
450, boulevard Poliquin, local 650
450 743-3336 | 1 833 703-3336

f stcpierredesaurel | www.stcpierredesaurel.ca

Transport interrégional





Description des services

Ligne 750

- 54**  Départs express quotidiens du lundi au vendredi
- 30**  Départs fins de semaine et jours fériés
- 60**  Durée moyenne (minutes)

Ligne 751

- 4**  Départs express quotidiens du lundi au vendredi
- 71**  Durée moyenne (minutes)

Ligne 752

- 2**  Départs express quotidiens du lundi au vendredi
- 65**  Durée moyenne (minutes)

Faits saillants

CIRCUITS EXPRESS SOREL-TRACY / LONGUEUIL

CIRCUITS EXPRESS SOREL-TRACY / LONGUEUIL

LIGNE 750 – EXPRESS SOREL-TRACY / LONGUEUIL

La ligne 750 permet d'effectuer des déplacements en partance de Sorel-Tracy vers le terminus de Longueuil. La grille horaire propose 27 départs express par direction, du lundi au vendredi, et 15 départs par direction les samedis, dimanches et jours fériés. Le trajet d'une durée moyenne de 60 minutes, effectué par des autocars de luxe, permet de voyager de façon confortable et sécuritaire.

LIGNE 751 – EXPRESS SOREL-TRACY / LONGUEUIL AVEC ARRÊT À SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU

La ligne 751 permet d'effectuer des déplacements en partance de Sorel-Tracy ou Saint-Roch-de-Richelieu vers le terminus de Longueuil. La grille horaire propose 2 départs express par direction, du lundi au vendredi. Un tarif spécifique pour les utilisateurs de la ligne 751 est offert en partance de Saint-Roch-de-Richelieu.

L'arrêt est situé à la mairie de la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu, au 1111, rue du Parc.

LIGNE 752 – EXPRESS SOREL-TRACY / LONGUEUIL AVEC ARRÊT AU CAMPUS DE VARENNES DU CÉGEP DE SOREL-TRACY

La ligne 752 permet d'effectuer des déplacements entre Sorel-Tracy et Varennes pour aller ou revenir du campus de Varennes du Cégep de Sorel-Tracy. La grille horaire propose 1 départ express par direction, du lundi au vendredi.

- Service à horaire fixe (sans réservation).
- Connexion avec la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu (ligne 751), le campus de Varennes (ligne 752) et le terminus de Sainte-Julie (ligne 753).
- Service exclusivement rendu en autocar de luxe.
- Service disponible pour personne à mobilité réduite (sur réservation).
- Correspondance à l'origine ou à destination de la ligne 10.



Description des services

CIRCUITS EXPRESS SOREL-TRACY / LONGUEUIL

Ligne 753

6  Départs express
quotidiens du lundi
au vendredi

75  Durée moyenne
(minutes)

LIGNE 753 – EXPRESS SOREL-TRACY / LONGUEUIL AVEC ARRÊT À SAINTE-JULIE (TERMINUS ET STATIONNEMENT INCITATIF EXO)

Principalement créée pour les étudiants du Cégep de Sorel-Tracy résidant à Sainte-Julie, la ligne 753 permet d'utiliser l'express entre Sainte-Julie et Sorel-Tracy pour aller ou revenir du CÉGEP de Sorel-Tracy. La grille horaire propose 2 départs express quotidiens en direction de Sorel-Tracy (en matinée) et 4 départs express quotidiens de Longueuil (en après-midi et en soirée), du lundi au vendredi.

L'arrêt de Sainte-Julie est situé à l'intersection du boulevard Armand-Frappier et de la rue de Murano, tout près du terminus et du stationnement incitatif EXO, ce qui permet la correspondance avec les lignes d'autobus locales. L'embarquement et le débarquement s'effectuent au même endroit (arrêt #660).





CIRCUIT URBAIN - SOREL-TRACY ET SAINT-JOSEPH-DE-SOREL



LIGNE 10

La ligne 10 est un circuit d'autobus urbain desservant les villes de Sorel-Tracy et de Saint-Joseph-de-Sorel à l'aide d'un trajet et d'un horaire fixe. Ce circuit permet également à la clientèle de correspondre avec les lignes du circuit express.

Les principaux points d'intérêts desservis avec cette ligne :

- Les Promenades de Sorel.
- Le secteur commercial du boulevard Fiset.
- L'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel.
- Le centre-ville de Sorel-Tracy.
- Saint-Joseph-de-Sorel entre McCarthy et de l'Ilménite.
- Secteur industriel Rio Tinto.
- Stationnement incitatif de la Plaza Tracy.
- CÉGEP de Sorel-Tracy et Centre de formation professionnelle (CFP).
- Secteur commercial du boulevard Poliquin (Patrick Morin).

La ligne 10 est disponible du lundi au dimanche, incluant les jours fériés.

Faits saillants

LIGNE 10

- Aucune réservation requise.
- Service 365 jours par année.
- La ligne 10 comprend plus de 50 arrêts, par direction, répartis sur son trajet.
- Horaire fixe comprenant 70 départs du lundi au vendredi et 56 départs les fins de semaine et jours fériés.
- Service rendu en minibus 24 passagers.



Statistiques d'utilisation

TRANSPORT INTERRÉGIONAL

Utilisateurs par municipalité au 31 décembre*

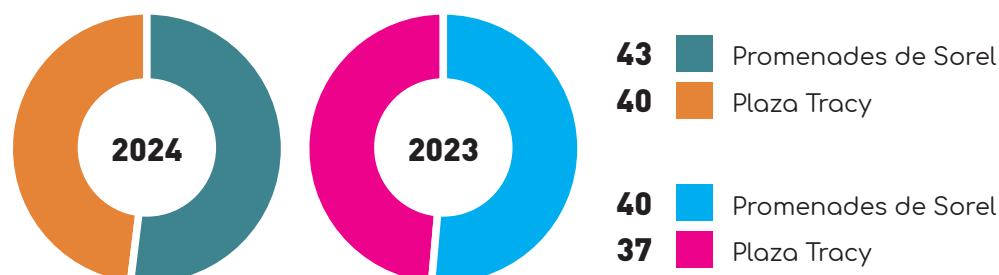
MUNICIPALITÉS	2024	2023	Écart	Croissance
Sorel-Tracy	3 432	2 158	1 274	59,04 %
Saint-Joseph-de-Sorel	149	77	72	93,51 %
Sainte-Anne-de-Sorel	156	109	47	43,12 %
Saint-Roch-de-Richelieu	81	52	29	55,77 %
Sainte-Victoire-de-Sorel	84	69	15	21,74 %
Saint-Ours	48	44	4	9,09 %
Saint-Robert	57	41	16	39,02 %
Yamaska	43	35	8	22,86 %
Massueville	12	5	7	140,00 %
Saint-Aimé	6	6	0	0,00 %
Saint-David	23	15	8	53,33 %
Saint-Gérard-Majella	4	4	0	0,00 %
Extérieur MRC	595	417	178	42,69 %
TOTAL	4 690	3 032	54,68 %	

* Détenteurs de la carte STC seulement.

Nombre de déplacements annuels par service

SERVICES	2024	2023	Croissance
Ligne 10	91 656	27 012	239,32 %
Express	154 662	108 201	42,94 %

Utilisation quotidienne moyenne des stationnements incitatifs



DU 20 JANVIER AU 25 MAI 2025

LUNDI AU VENDREDI

L'horaire du Terminus des Promenades - STC est de 6:00 à 20:30

Transport de personnes en fauteuil roulant possible
[sur réservation 24 heures à l'avance]

- Il est recommandé d'être à l'arrêt ou à l'intérieur de l'abribus au moins 5 minutes avant l'heure de passage prévue.
- L'horaire pourrait ne pas être respecté en cas de perturbation du réseau (conditions météorologiques, entraves routières, etc.).
- Le type de véhicule normalement utilisé pourrait être modifié sans préavis (par minibus ou voiture taxi).
- Les perturbations qui affectent l'information des usagers, au-delà de 20 minutes de retard, sont affichées sur notre site Internet entre 8:30 et 16:30 (les jours de semaine, excluant les pûrs fêres). L'information est aussi disponible par téléphone, pendant les heures d'ouverture du terminus des Proménades.
- En dehors des heures d'ouverture, il est possible que des modifications d'urgence soient entreprises sans avis ni délai.
- Les correspondances entre les différentes lignes de la STC ne peuvent être garanties en cas de perturbation du réseau.



HORAIRE EXPRESS

DU 20 JANVIER AU 25 MAI 2025

Express LONGUEUIL CIRCUIT	 VEHICULE AUTOMOB (COUCH)	Terminus LONGUEUIL Embarquements et débarquements PORTE A7	10 CORRESPONDANCE PROVENANT DE LA LIGNE 10 DIRECTION CÉGEP DE SOREL-TRACY	10 CORRESPONDANCE VERS LA LIGNE 10 DIRECTION TERMINUS DES PROMENADES
--	--	---	--	---

SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

L'horaire du Terminus des Promenades - STC est de 8:15 à 16:45



DIRECTION LONGUEUIL	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750
Terminus des Promenades - STC	05:50	07:10	08:15	09:35	10:40	12:00	13:05	14:25	15:05	16:30	17:30	18:55	19:55	21:20	22:20	23:45
Stationnement incitatif Plaza Tracy	05:59	07:19	08:24	09:44	10:49	12:09	13:14	14:34	15:14	16:39	17:39	19:04	20:04	21:29	22:29	23:54
Du Petit-Bois et de la Rivière - Varennes	06:32	07:52	08:57	10:17	11:22	12:42	13:47	15:07	15:47	17:12	18:12	19:37	20:37	22:02	23:02	00:27
Terminus Longueuil (porte A7)	06:52	08:12	09:17	10:37	11:42	13:02	14:07	15:27	16:07	17:32	18:32	19:57	20:57	22:22	23:22	00:47

DÉBARQUEMENT
SEULEMENT



DIRECTION SOREL-TRACY	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750
Terminus Longueuil (porte A7)	07:00	08:20	09:25	10:45	11:50	13:10	14:15	15:45	16:15	17:40	18:40	20:05	21:05	22:30	23:40	00:55
Du Petit-Bois et de la Rivière - Varennes	07:15	08:35	09:40	11:00	12:05	13:25	14:30	16:00	16:30	17:55	18:55	20:20	21:20	22:45	23:55	01:10
Stationnement incitatif Plaza Tracy	07:49	09:09	10:14	11:34	12:39	13:59	15:04	16:34	17:04	18:29	19:29	20:54	21:54	23:19	00:29	01:44
Terminus des Promenades - STC	07:58	09:18	10:23	11:43	12:48	14:08	15:13	16:43	17:13	18:38	19:38	21:03	22:03	23:28	00:38	01:53

EMBARQUEMENT
SEULEMENT

 Transport de personnes en fauteuil roulant possible
(sur réservation 24 heures à l'avance)

- 1 Le terminus des Promenades - STC est fermé.
- 2 Le terminus des Promenades - STC est ouvert.



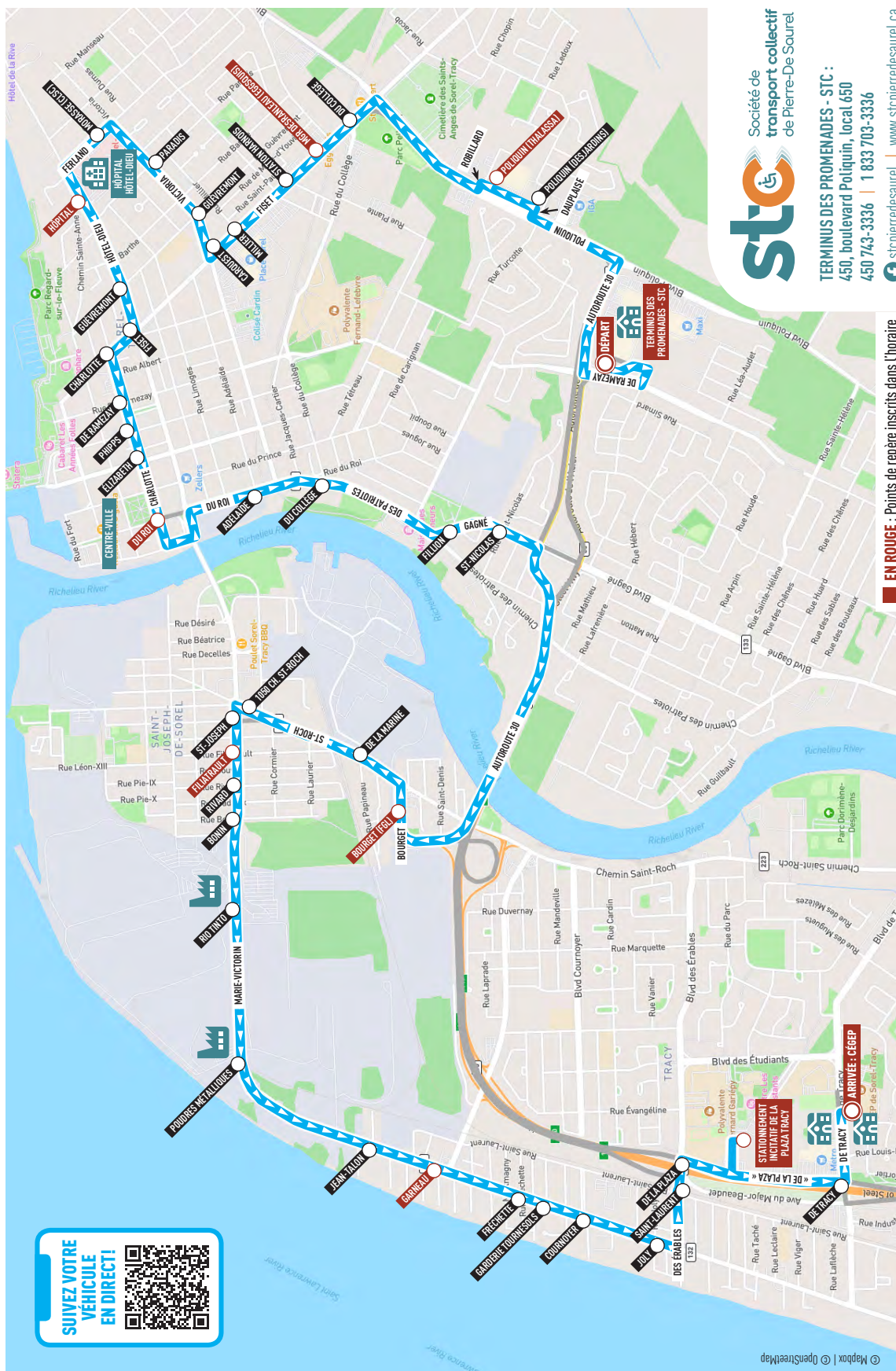
INFORMATIONS UTILES POUR PLANIFIER VOTRE DÉPLACEMENT

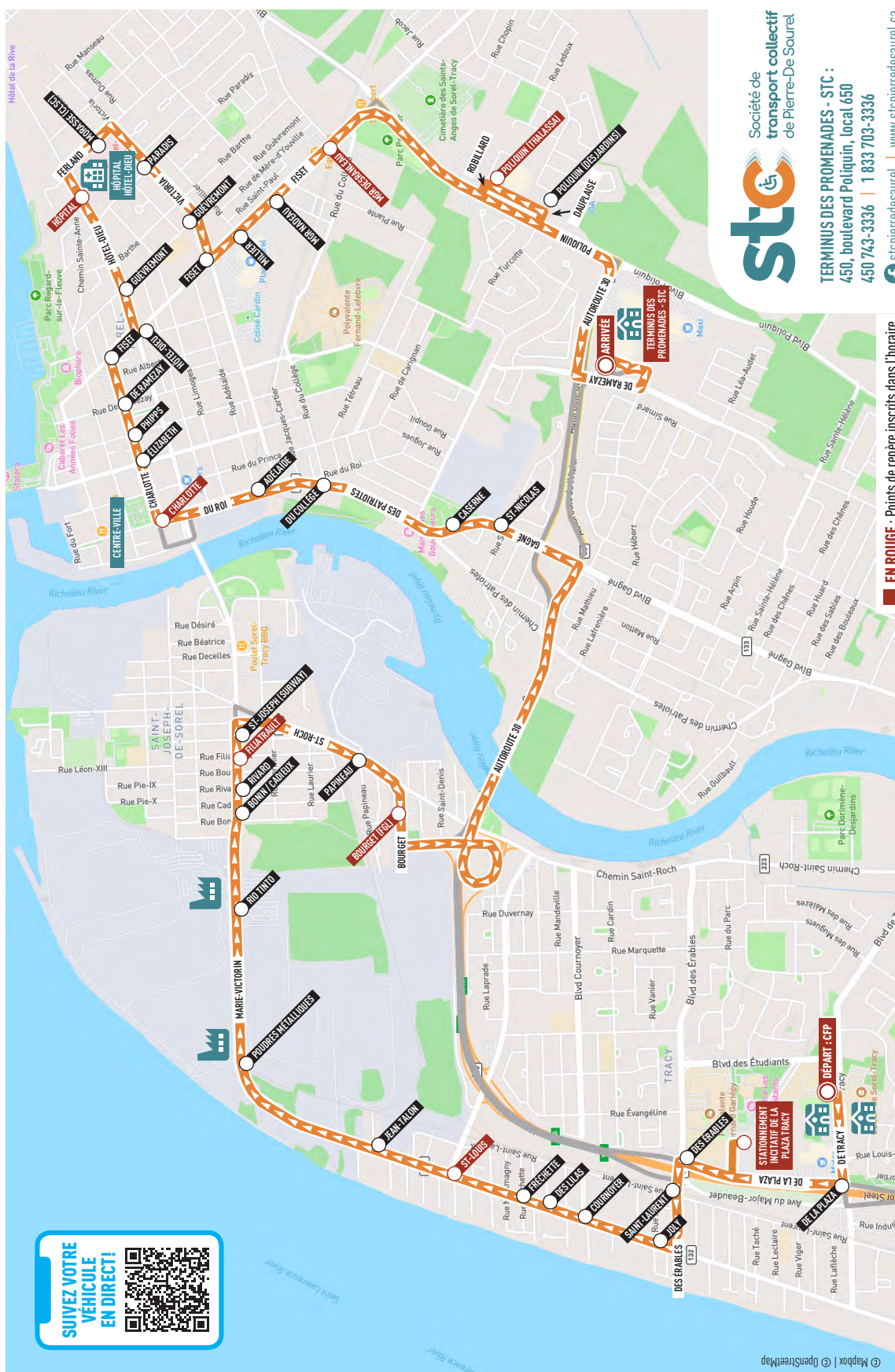
- Il est recommandé d'être à l'arrêt ou à l'intérieur de l'abri bus au moins 5 minutes avant l'heure de passage prévue.
- L'horaire pourrait ne pas être respecté en cas de perturbation du réseau (conditions météorologiques, entraves routières, etc.).
- Le type de véhicule normalement utilisé pourrait être modifié sans préavis (par minibus ou voiture taxi).
- Les perturbations qui affectent plusieurs départs consécutifs, au-delà de 20 minutes de retard, sont affichées sur notre site Internet entre 8:30 et 16:30 les jours de semaine, excluant les jours fériés. L'information est aussi disponible par téléphone, pendant les heures d'ouverture du terminus des Promenades.
- En dehors des heures d'ouverture, il est possible que des modifications d'urgence soient entreprises sans avis ni délai.
- Les correspondances entre les différentes lignes de la STC ne peuvent être garanties en cas de perturbation du réseau.



TERMINUS DES PROMENADES - STC :
450, boulevard Poliquin, local 650
450 743-3336 | 1 833 703-3336

 stcpierredesaurel | www.stcpierredesaurel.ca





HORAIRE LIGNE 10

DU 20 JANVIER AU 25 MAI 2025

LUNDI AU VENDREDI

10 | DIRECTION CEGEP DE SOREL-TRACY

Terminus des Promenades - STC	04:45	05:20	05:35	06:35	07:05	07:25	08:20	09:05	09:45	10:15	10:45	11:15	11:35	12:05	12:40	13:05	13:35	13:50	14:30	14:50	15:05	15:35	16:00	16:30*	17:20	18:00	18:15	18:50	19:10	19:35*	20:35	20:45	21:20	22:15	23:05
	04:49	05:24	05:39	06:39	07:09	07:29	08:24	09:09	09:49	10:19	10:49	11:19	11:39	12:09	12:44	13:09	13:39	13:54	14:34	14:54	15:09	15:39	16:04	16:34	17:24	18:04	18:19	18:54	19:14	19:39	20:39	20:49	21:24	22:19	23:09
	04:52	05:27	05:42	06:42	07:12	07:32	08:27	09:12	09:52	10:22	10:52	11:22	11:42	12:12	12:47	13:12	13:42	13:57	14:37	14:57	15:12	15:42	16:07	16:37	17:27	18:07	18:22	18:57	19:17	19:42	20:42	20:52	21:27	22:22	23:12
	04:58	05:33	05:48	06:48	07:18	07:38	08:33	09:18	09:58	10:28	10:58	11:28	11:48	12:18	12:53	13:18	13:48	14:03	14:43	15:03	15:18	15:48	16:13	16:43	17:33	18:13	18:28	19:03	19:23	19:48	20:48	20:58	21:33	22:28	23:18
	05:03	05:38	05:53	06:53	07:23	07:43	08:38	09:23	10:03	10:33	11:03	11:33	11:53	12:23	12:58	13:23	13:53	14:08	14:48	15:08	15:23	15:53	16:18	16:48	17:38	18:18	18:33	19:08	19:28	19:53	20:53	21:03	21:38	22:33	23:23
	05:12	05:47	06:02	07:02	07:32	07:52	08:47	09:32	10:12	10:42	11:12	11:42	12:02	12:32	13:07	13:32	14:02	14:17	14:57	15:17	15:32	16:02	16:27	16:57	17:47	18:27	18:42	19:17	19:37	20:02	21:02	21:12	21:47	22:42	23:32
	05:15	05:50	06:05	07:05	07:35	07:55	08:50	09:35	10:15	10:45	11:15	11:45	12:05	12:35	13:10	13:35	14:05	14:20	15:00	15:35	16:05	16:30	17:00	17:50	18:30	18:45	19:20	19:40	20:05	21:05	21:15	21:50	22:45	23:35	
	05:19	05:54	06:09	07:09	07:39	07:59	08:54	09:39	10:19	10:49	11:19	11:49	12:09	12:39	13:14	13:39	14:09	14:24	15:04	15:24	15:39	16:09	16:34	17:04	17:54	18:34	18:49	19:24	19:44	20:09	21:09	21:19	21:54	22:49	23:39
	05:22	05:57	06:12	07:12	07:42	08:02	08:57	09:42	10:22	10:52	11:22	11:52	12:12	12:42	13:17	13:42	14:12	14:27	15:07	15:27	15:42	16:12	16:37	17:07	17:57	18:37	18:52	19:27	19:47	20:12	21:12	21:22	21:57	22:52	23:42
	05:29	06:04	06:19	07:19	08:09	09:09	09:49	10:29	11:29	12:19	12:29	13:49	14:49	15:34	16:19	16:59	17:14	18:04	18:44	19:34	20:14	21:19	22:04	22:54	23:44										
CEGEP de Sorel-Tracy	05:24	05:59	06:14	07:14	07:44	08:04	08:59	09:44	10:24	10:54	11:24	11:54	12:14	12:44	13:19	13:44	14:14	14:29	15:09	15:29	15:44	16:14	16:39	17:09	17:59	18:39	18:54	19:29	19:49	20:14	21:14	21:24	21:59	22:54	23:44

10 | DIRECTION TERMINUS DES PROMENADES

CPP (Centre de formation professionnelle)	05:30	06:05	06:20	07:35**	07:55	08:20	09:05	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:20	12:50	13:25	13:50	14:20	14:35	15:15	15:40	15:55	16:30	16:50	17:25	18:15	18:50	19:00	19:35	20:00	20:50**	21:20	21:30	22:20	23:10	00:00
Heure de passage EXPRESS Direction Sorel-Tracy	06:19	07:34	08:59	09:59	10:59	11:49	12:34	13:19	14:09	14:34	15:39	16:44	17:09	17:24	18:14	18:59	19:19	19:54	20:19	20:52	21:24	22:19	23:09	00:04											
Stationnement inclut Plaza Tracy	05:32	06:07	06:22	07:37	07:57	08:22	09:07	10:02	10:32	11:02	11:32	12:02	12:22	12:52	13:27	13:52	14:22	14:37	15:17	15:42	15:57	16:32	16:52	17:27	18:17	18:52	19:02	19:37	20:02	20:52	21:22	21:32	22:22	23:12	00:02
Marie-Victorin / St-Louis	05:38	06:13	06:28	07:43	08:03	08:28	09:13	10:08	10:38	11:08	11:38	12:08	12:28	12:58	13:33	13:58	14:28	14:43	15:23	15:48	16:03	16:38	16:58	17:33	18:23	18:58	19:08	19:43	20:08	20:58	21:28	21:38	22:28	23:18	00:13
Marie-Victorin / Filatrault	05:43	06:18	06:33	07:48	08:08	08:33	09:18	10:13	10:43	11:13	11:43	12:13	12:33	13:03	13:38	14:03	14:33	14:48	15:28	15:53	16:08	16:43	17:03	17:38	18:28	19:03	19:13	19:48	20:13	21:03	21:33	21:43	22:33	23:23	00:18
Bourget (Location FG)	05:45	06:20	06:35	07:50	08:10	08:35	09:20	10:15	10:45	11:15	11:45	12:15	12:35	13:05	13:40	14:05	14:35	14:50	15:30	15:55	16:10	16:45	17:05	17:40	18:30	19:05	19:15	19:50	20:15	21:05	21:35	21:45	22:35	23:25	00:20
Du Roi / Charlotte	05:49	06:24	06:39	07:54	08:14	08:39	09:24	10:19	10:49	11:19	11:49	12:19	12:39	13:09	13:44	14:09	14:39	14:54	15:34	15:59	16:14	16:49	17:09	17:44	18:34	19:09	19:19	19:54	20:19	21:09	21:39	21:49	22:39	23:29	00:24
Hôtel-Dieu (hôpital)	05:55	06:30	06:45	08:00	08:20	08:45	09:30	10:25	10:55	11:25	11:55	12:25	12:45	13:15	13:50	14:15	14:45	15:00	15:40	16:05	16:20	16:55	17:15	17:50	18:40	19:15	19:25	20:00	20:25	21:15	21:45	21:55	22:45	23:35	00:30
Fiset / Mgr Desrains (station-service)	06:01	06:36	06:51	08:06	08:26	08:51	09:36	10:31	11:01	11:31	12:01	12:31	12:51	13:21	13:56	14:21	14:51	15:06	15:46	16:11	16:26	17:01	17:21	17:56	18:46	19:21	19:31	20:06	20:31	21:21	21:51	22:01	22:51	23:41	00:36
Boulevard Poliquin (Thalassa)	06:07	06:42	06:57	08:12	08:32	08:57	09:42	10:37	11:07	11:37	12:07	12:37	12:57	13:27	14:02	14:27	14:57	15:12	15:52	16:17	16:32	17:07	17:27	18:02	18:52	19:27	19:37	20:12	20:37	21:27	21:57	22:07	22:57	23:47	00:42
Terminus des Promenades - STC	06:11	06:46	07:01	08:16	08:36	09:01	09:46	10:41	11:11	11:41	12:11	12:41	13:01	13:31	14:06	14:31	15:01	15:16	15:56	16:21	16:36	17:11	17:31	18:06	18:56	19:31	19:41	20:16	20:41	21:31	22:01	22:11	23:01	23:51	00:46

* DIRECTION CEGEP DE SOREL-TRACY (À PARTIR DU 26 MAI POUR LA PÉRIODE ESTIVALE)

Départ de 16:30 retardé à 16:40 en période estivale ou pendant la période des fêtes

Départ de 19:35 retardé à 19:45 en période estivale ou pendant la période des fêtes

** DIRECTION TERMINUS DES PROMENADES (À PARTIR DU 26 MAI POUR LA PÉRIODE ESTIVALE)

Départ de 7:35 avancé à 7:20 en période estivale ou pendant la période des fêtes

Départ de 20:50 avancé à 20:35 en période estivale ou pendant la période des fêtes

- Il est recommandé d'être à l'arrêt ou à l'intérieur de l'habitus au moins 5 minutes avant l'heure de passage prévue.
- L'horaire pourrait ne pas être respecté en cas de perturbation du réseau (conditions météorologiques, entraves routières, etc.).
- Le type de véhicule normalement utilisé pourrait être modifié sans préavis (par autocar ou voiture taxi).
- Les perturbations qui affectent plusieurs départs consécutifs, au-delà de 20 minutes de retard, sont affichées sur notre site Internet entre 8:30 et 16:30 (les jours de semaine, excluant les jours fériés). L'information est aussi disponible par téléphone, pendant les heures d'ouverture du terminus des Promenades.
- En dehors des heures d'ouverture, il est possible que des modifications d'urgence soient entreprises sans avis ni délai.
- Les correspondances entre les différentes lignes de la STC ne peuvent être garanties en cas de perturbation du réseau.
- Les débarquements entre deux arrêts sont permis de 20:30 jusqu'à la fin du service, pour une personne qui se déplace seule ou accompagnée par un enfant. Le conducteur doit être avisé à l'avance afin qu'il puisse déterminer un endroit où il peut s'arrêter en toute sécurité. Aucun débarquement n'est autorisé dans une zone où la limite de vitesse est de 70km/h ou plus.

SUIVEZ VOTRE VÉHICULE EN DIRECT!



Circuit urbain

VÉHICULE

CORRESPONDANCE EN PROVENANCE OU À DESTINATION DES CIRCUITS EXPRESS

L'horaire du Terminus des Promenades - STC est de 6:00 à 20:30

HORAIRE LIGNE 10

DU 20 JANVIER AU 25 MAI 2025

Circuit urbain



VÉHICULE

CORRESPONDANCE EN PROVENANCE
OU À DESTINATION DES CIRCUITS EXPRESS

SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

L'horaire du Terminus des Promenades - STC est de 8:15 à 16:45

10 | DIRECTION CEGEP DE SOREL-TRACY

Terminus des Promenades - STC	06:35	07:05	07:40	08:20	09:00	09:30	10:05	10:50	11:25	11:55	12:30	13:15	13:50	14:30	15:05	15:30	15:55	16:45	17:25	17:45	18:20	19:00	19:20	20:20	20:45	21:45	22:30	23:10
Boulevard Poliquin (Thalassa)	06:39	07:09	07:44	08:24	09:04	09:34	10:09	10:54	11:29	11:59	12:34	13:19	13:54	14:34	15:09	15:34	15:59	16:59	17:29	17:49	18:24	19:04	19:24	20:24	20:49	21:49	22:34	23:14
Fiset / Mgr Desranneau (Eggsquis)	06:42	07:12	07:47	08:27	09:07	09:37	10:12	10:57	11:32	12:02	12:37	13:22	13:57	14:37	15:12	15:37	16:02	17:02	17:32	17:52	18:27	19:07	19:27	20:27	20:52	21:52	22:37	23:17
Hôtel-Dieu (hôpital)	06:48	07:18	07:53	08:33	09:13	09:43	10:18	11:03	11:38	12:08	12:43	13:28	14:03	14:43	15:18	15:43	16:08	17:08	17:38	17:58	18:33	19:13	19:33	20:33	20:58	21:58	22:43	23:23
Charlote / Du Roi	06:53	07:23	07:58	08:38	09:18	09:48	10:23	11:08	11:43	12:13	12:48	13:33	14:08	14:48	15:23	15:48	16:13	17:13	17:43	18:03	18:38	19:18	19:38	20:38	21:03	22:03	22:48	23:28
Bourget (Location F&U)	07:02	07:32	08:07	08:47	09:27	09:57	10:32	11:17	11:52	12:22	12:57	13:42	14:17	14:57	15:32	15:57	16:22	17:22	17:52	18:12	18:47	19:27	19:47	20:47	21:12	22:12	22:57	23:37
Marie-Victorin / Filatrault	07:05	07:35	08:10	08:50	09:30	10:00	10:35	11:20	11:55	12:25	13:00	13:45	14:20	15:00	15:35	16:00	16:25	17:25	17:55	18:15	18:50	19:30	19:50	20:50	21:15	22:15	23:00	23:40
Marie-Victorin / Garnau	07:09	07:39	08:14	08:54	09:34	10:04	10:39	11:24	11:59	12:29	13:04	13:49	14:24	15:04	15:39	16:04	16:29	17:29	17:59	18:19	18:54	19:34	19:54	20:54	21:19	22:19	23:04	23:44
Stationnement incitatif Plaza Tracy	07:12	07:42	08:17	08:57	09:37	10:07	10:42	11:27	12:02	12:32	13:07	13:52	14:27	15:07	15:42	16:07	16:32	17:32	18:02	18:22	18:57	19:37	19:57	20:57	21:22	22:22	23:07	23:47
Heure de passage EXPRESS Direction Longueuil	07:19		08:24		09:44		10:49		12:09		13:14		14:34		15:14		16:39	17:39		19:04		20:04		21:29	22:29		23:54	
CEGEP de Sorel-Tracy	07:14	07:44	08:19	08:59	09:39	10:09	10:44	11:29	12:04	12:34	13:09	13:54	14:29	15:09	15:44	16:09	16:34	17:34	18:04	18:24	18:59	19:39	19:59	20:59	21:24	22:24	23:09	23:49

10 | DIRECTION TERMINUS DES PROMENADES

CPD Centre de formation professionnelle	07:20	07:50	08:25	09:10	09:45	10:15	10:50	11:35	12:10	12:40	13:15	14:00	14:35	15:15	15:50	16:35	17:05	17:40	18:10	18:30	19:30	20:05	21:05	21:55	22:30	23:20	00:30
Heure de passage EXPRESS Direction Sorel-Tracy	07:49		09:09		10:14		11:34		12:39		13:59		15:04		16:34		17:04		18:29	19:29		20:54		21:54		23:19	00:29
Stationnement incitatif Plaza Tracy	07:22	07:52	08:27	09:12	09:47	10:17	10:52	11:37	12:12	12:42	13:17	14:02	14:37	15:17	15:52	16:37	17:07	17:42	18:12	18:32	19:32	20:07	21:07	21:57	22:32	23:22	00:32
Marie-Victorin / St-Louis	07:28	07:58	08:33	09:18	09:53	10:23	10:58	11:43	12:18	12:48	13:23	14:08	14:43	15:23	15:58	16:43	17:13	17:48	18:18	18:38	19:38	19:53	20:13	21:13	22:03	23:38	00:38
Marie-Victorin / Filatrault	07:33	08:03	08:38	09:23	09:58	10:28	11:03	11:48	12:23	12:53	13:28	14:13	14:48	15:28	16:03	16:48	17:18	17:53	18:23	18:43	19:43	19:58	20:18	21:18	22:08	23:33	00:43
Bourget (Location F&U)	07:35	08:05	08:40	09:25	10:00	10:30	11:05	11:50	12:25	12:55	13:30	14:15	14:50	15:30	16:05	16:50	17:20	17:55	18:25	18:45	19:45	20:00	20:20	21:20	22:10	23:45	00:45
Du Roi / Charlote	07:39	08:09	08:44	09:29	10:04	10:34	11:09	11:54	12:29	12:59	13:34	14:19	14:54	15:34	16:09	16:54	17:24	17:59	18:29	18:49	19:49	20:04	20:24	21:24	22:14	23:49	00:49
Hôtel-Dieu (hôpital)	07:45	08:15	08:50	09:35	10:10	10:40	11:15	12:00	12:35	13:05	13:40	14:25	15:00	15:40	16:15	17:00	17:30	18:05	18:35	18:55	19:55	20:10	20:30	21:30	22:20	23:55	00:55
Fiset / Mgr Desranneau (station-service)	07:51	08:21	08:56	09:41	10:16	10:46	11:21	12:06	12:41	13:11	13:46	14:31	15:06	15:46	16:21	17:06	17:36	18:11	18:41	19:01	20:01	20:16	20:36	21:36	22:26	23:01	01:01
Boulevard Poliquin (Thalassa)	07:57	08:27	09:02	09:47	10:22	10:52	11:27	12:12	12:47	13:17	13:52	14:37	15:12	15:52	16:27	17:12	17:42	18:17	18:47	19:07	20:07	20:22	20:42	21:42	22:32	23:07	01:07
Terminus des Promenades - STC	08:01	08:31	09:06	09:51	10:26	10:56	11:31	12:16	12:51	13:21	13:56	14:41	15:16	15:56	16:31	17:16	17:46	18:21	18:51	19:11	20:11	20:26	20:46	21:46	22:36	23:11	00:11

1 Le terminus des Promenades - STC est fermé.
2 Le terminus des Promenades - STC est ouvert.



INFORMATIONS UTILES POUR PLANIFIER VOTRE DÉPLACEMENT

- Il est recommandé d'être à l'arrêt ou à l'intérieur de l'habitat au moins 5 minutes avant l'heure de passage prévue.
- L'horaire pourrait ne pas être respecté en cas de perturbation du réseau (conditions météorologiques, entraves routières, etc.).
- Le type de véhicule normalement utilisé pourrait être modifié sans préavis (par autocar ou voiture taxi).
- Les perturbations qui affectent plusieurs départs consécutifs, au-delà de 20 minutes de retard, sont affichées sur notre site Internet entre 8:30 et 16:30 les jours de semaine, excluant les jours fériés. L'information est aussi disponible par téléphone, pendant les heures d'ouverture du terminus des Promenades.
- En dehors des heures d'ouverture, il est possible que des modifications d'urgence soient entreprises sans avis ni délai.
- Les correspondances entre les différentes lignes de la STC ne peuvent être garanties en cas de perturbation du réseau.
- Les débarquements entre deux arrêts sont permis de 20:00 jusqu'à la fin du service, pour une personne qui se déplace seule ou accompagnée par un enfant. Le conducteur doit être avisé à l'avance afin qu'il puisse déterminer un endroit où il peut s'arrêter en toute sécurité. Aucun débarquement n'est autorisé dans une zone où la limite de vitesse est de 70km/h ou plus.



TERMINUS DES PROMENADES - STC :
450, boulevard Poliquin, local 650
450 743-3336 | 1 833 703-3336

stcpierredesaurel | www.stcpierredesaurel.ca

DESCRIPTION DU TITRE DE TRANSPORT	TARIF ORDINAIRE	TARIF RÉDUIT*
DÉPLACEMENTS EN TAXIBUS RÉGIONAL ET TRANSPORT ADAPTÉ ENTRE LES ZONES 1 ET 3 SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL		
1 passage	4,25 \$	2,50 \$
10 passages	39,50 \$	23,75 \$
25 passages	87,25 \$	52,25 \$
Mensuel	86,25 \$	51,75 \$
Pénalité zone 1 (départs à l'origine de Sorel-Tracy, Sainte-Anne-de-Sorel et Saint-Joseph-de-Sorel)	15,00 \$	
Pénalité zones 2 et 3 (départs à l'origine des autres municipalités de la MRC)	25,00 \$	
DÉPLACEMENTS EN AUTOBUS CIRCUITS EXPRESS Les titres de transport achetés à bord (Interac ou argent) doivent être payés selon le tarif ordinaire.		
1 passage	4,25 \$	2,50 \$
10 passages	39,50 \$	23,75 \$
25 passages	87,25 \$	52,25 \$
Mensuel	86,25 \$	51,75 \$
Mensuel (entre Saint-Roch-de-Richelieu et Longueuil circuit 751 seulement)	43,25 \$	26,00 \$
TARIF FLEXIBLE (TOUS LES SERVICES)		
Flexible mensuel	164,00 \$	98,50 \$
CARTE D'ACCÈS		
Carte d'accès	Émission : gratuite Réimpression : 10,00 \$	Émission : gratuite Réimpression : 10,00 \$

Les déplacements sont gratuits à l'intérieur du circuit urbain (ligne 10) à compter du 1^{er} juin 2024.

Nouveauté

POLITIQUE FAMILIALE

Les enfants de 11 ans et moins voyagent **gratuitement** lorsqu'ils sont accompagnés d'une personne de 14 ans et plus qui détient un titre de transport valide et qui en assume la surveillance.

La gratuité s'applique pour un maximum de 3 enfants par accompagnateur.

Pour le taxibus régional, les dossiers des usagers doivent être jumelés au préalable par le service à la clientèle.

*TARIF RÉDUIT

- Jeune de moins de 16 ans
- Étudiant à temps plein (avec preuve de l'institution scolaire)
- Personne âgée de 65 ans et plus

Nouveauté

- Personne à faible revenu et accréditée par le CABBR ou le GESTE.

ZONES

- 1 Sorel-Tracy
Saint-Joseph-de-Sorel
Sainte-Anne-de-Sorel
- 2 Saint-Roch-de-Richelieu
Sainte-Victoire-de-Sorel
Saint-Ours
Yamaska
Saint-Robert
- 3 Massueville
Saint-Aimé
Saint-David
Saint-Gérard-Majella

Pour une mobilité régionale **accessible!**



M&J : 2025-01-23

DESCRIPTION DU TITRE DE TRANSPORT	TARIF ORDINAIRE	TARIF RÉDUIT*
-----------------------------------	-----------------	---------------

DÉPLACEMENTS EN TAXIBUS RÉGIONAL ET TRANSPORT ADAPTÉ ENTRE LES ZONES 1 ET 4

TITRE ACHETÉ À BORD DU VÉHICULE Montant exact exigé		
1 passage	5,00 \$	3,00 \$
TITRE ACHETÉ À L'AVANCE À L'AIDE DE LA CARTE D'ACCÈS Payable en ligne, à la STC ou aux points de vente autorisés		
1 passage	4,25 \$	2,50 \$
10 passages	40,00 \$	24,00 \$
25 passages	88,25 \$	53,00 \$
Mensuel	87,25 \$	52,25 \$
PÉNALITÉ Payable à bord, en ligne ou à la STC		
Pénalité zone 1 (départ à l'origine de Sorel-Tracy, Sainte-Anne-de-Sorel et Saint-Joseph-de-Sorel)	15,00 \$	9,00 \$
Pénalité zones 2 et 3 (départ à l'origine de toutes les autres municipalités de la MRC)	25,00 \$	15,00 \$
Pénalité zone 4 (départ à l'origine de Contrecoeur)	30,00 \$	18,00 \$

DÉPLACEMENTS EN AUTOBUS CIRCUITS EXPRESS ET URBAIN

TITRE ACHETÉ À BORD DU VÉHICULE Montant exact exigé		
1 passage	5,00 \$	5,00 \$
TITRE ACHETÉ À L'AVANCE À L'AIDE DE LA CARTE D'ACCÈS Payable en ligne, à la STC ou aux points de vente autorisés		
1 passage	4,25 \$	2,50 \$
10 passages	40,00 \$	24,00 \$
25 passages	88,25 \$	53,00 \$
Mensuel	87,25 \$	52,25 \$
Mensuel (entre Saint-Roch-de-Richelieu et Longueuil circuit 751 seulement)	43,75 \$	26,25 \$
Abonnement illimité 2025** (circuit urbain seulement)	Gratuit	Gratuit

TARIF FLEXIBLE (TOUS LES SERVICES)

Flexible mensuel	157,00 \$	94,25 \$
------------------	-----------	----------

CARTE D'ACCÈS

Carte d'accès (taxibus et transport adapté)	Émission : gratuite Réimpression : 10,00 \$	Émission : gratuite Réimpression : 10,00 \$
Carte d'accès (autobus)		

ZONES

(TAXIBUS ET TRANSPORT ADAPTÉ)

- 1 Sorel-Tracy
Saint-Joseph-de-Sorel
Sainte-Anne-de-Sorel
- 2 Saint-Roch-de-Richelieu
Sainte-Victoire-de-Sorel
Saint-Ours
Yamaska
Saint-Robert
- 3 Massueville
Saint-Aimé
Saint-David
Saint-Gérard-Majella
- 4 Contrecoeur

*TARIF RÉDUIT

- Jeune de moins de 16 ans
- Étudiant à temps plein (avec preuve de l'institution scolaire)
- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne à faible revenu et accréditée par le Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu (CABBR).

POLITIQUE FAMILIALE

Les enfants de 11 ans et moins voyagent **gratuitement** lorsqu'ils sont accompagnés d'une personne de 14 ans et plus qui détient un titre de transport valide et qui en assume la surveillance.

La gratuité s'applique pour un maximum de 3 enfants par accompagnateur.

Pour le taxibus régional, les dossiers des usagers doivent être jumelés au préalable par le service à la clientèle.

**ABONNEMENT ILLIMITÉ 2025

Cet abonnement est gratuit pour les détenteurs de la carte d'accès autobus et permet des déplacements sur le circuit urbain (ligne 10) de façon illimitée pour toute l'année 2025. Le titre est disponible sur le portail de l'usager ou au Terminus des Promenades - STC. Les utilisateurs ne possédant pas de carte d'accès autobus doivent acheter leur passage à bord du véhicule.



Société de
transport collectif
de Pierre-De Saurel

- 9 Terminus des Promenades - STC
450, boulevard Poliquin, local 650, Sorel-Tracy
- 450 743-3336 | 1 833 703-3336
- www.stcpierredesaurel.ca
- stcpierredesaurel

Pour une mobilité régionale **accessible!**



Engagements organisationnels



Engagements organisationnels

L'engagement de la STC est d'offrir un service de proximité qui est accessible, confortable et sécuritaire.

Dans la prochaine section, vous pourrez constater les actions prises de façon détaillée pour chacun des engagements.



ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

- Adaptation de notre centre de service afin de permettre à tous nos usagers de bénéficier des services offerts par notre Société :
 - Hauteur des comptoirs adaptée aux personnes en fauteuil roulant.
 - Fauteuils disponibles à chaque guichet.
 - Aire d'attente munie de fauteuils confortables.
 - Entrée extérieure, adaptée et accessible.
 - Entrée intérieure large et ouverte, évitant toute manipulation de la porte d'entrée.
- Adaptation de notre aubus au terminus des Promenades STC :
 - Élargissement de la porte d'entrée pour permettre des manoeuvres efficaces et sécuritaires pour tous les usagers.
- Adaptation de nos autobus du circuit express aux personnes à mobilité réduite et permettant l'embarquement de vélos.
- Support à vélos sur l'ensemble des minibus desservant la ligne 10.
- Service de transport adapté, fonctionnant du lundi au dimanche entre 6 h 00 et minuit.
- Site Internet centralisant tous les services de transport locaux.
- Tarification régionale unique permettant de se déplacer sur l'ensemble du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.
- Tarification réduite pour les étudiants, les aînés et les personnes à faibles revenus (détails à l'intérieur de la grille tarifaire).
- Tarification préférentielle permettant l'utilisation de plusieurs services de la STC.



SERVICE DE PROXIMITÉ

- Service à la clientèle basé sur le territoire de Sorel-Tracy et effectué par du personnel connaissant bien la région.
- Personnel formé et compétent pouvant répondre aux besoins de la clientèle pour l'ensemble des services.
- Prise de décision permettant de rendre disponibles nos services à proximité des axes stratégiques de la région.
- La STC est à l'écoute de sa clientèle et souhaite améliorer ses services afin de répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens.
- Notre centre de service est situé dans un emplacement central et accessible pour tous les citoyens de la région.
- La STC implante des arrêts sur tout le territoire de façon à permettre aux usagers de s'y rendre de n'importe quel endroit avec une distance de marche de moins de 400 mètres.
- Des arrêts sur demande sont disponibles dans les zones moins densifiées et en territoire rural.
- La STC souhaite trouver les solutions les plus efficaces possibles en collaboration avec les usagers afin d'améliorer l'expérience client.
- Tous les conducteurs sont formés en service à la clientèle.

CONFORT

- Les autobus et les voitures qui composent la flotte de la STC sont sélectionnés dans le but d'offrir un confort optimal à notre clientèle.
- Nos véhicules sont récents, climatisés et chauffés.
- Tous les nouveaux véhicules acquis sont munis de bancs en vinyle afin d'assurer une propreté accrue.
- Nos véhicules sont lavés sur une base régulière.
- Nous exigeons des conducteurs et de nos fournisseurs une conduite exemplaire des véhicules, une accélération, une décélération et une vitesse constantes.
- Abribus chauffés et éclairés dans nos deux principaux stationnements incitatifs (Promenades et Plaza Tracy).
- Une durée de parcours qui se rapproche le plus possible d'un trajet régulier par automobile.



SÉCURITÉ

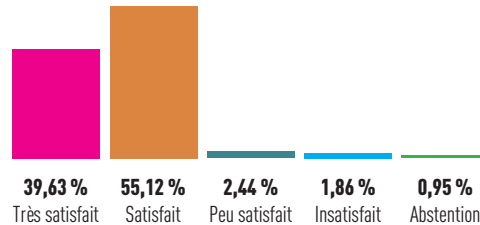
- La flotte de la STC (autobus et taxi) est inspectée et entretenue selon les plus hauts standards de l'industrie.
- Bien que plusieurs arrêts soient en place pour répondre à la demande, nous autorisons notre personnel à effectuer des débarquements entre deux (2) arrêts officiels afin d'assurer la sécurité de tous et toutes dans des heures plus critiques à partir de 20 h 00 (ligne 10 seulement).
- Les conducteurs sont formés en conduite préventive et écoénergétique pour assurer une conduite sécuritaire et tout en douceur.
- Nos équipements sont entretenus selon les plus hauts standards afin d'assurer la sécurité de tous les utilisateurs de la STC.
- Nos employés sont formés en prévention du harcèlement et notre environnement de travail prône le respect, la collaboration et un milieu exempt d'agressivité et d'intimidation.

Consultation

CIRCUITS URBAIN ET EXPRESS | DEGRÉ DE SATISFACTION CLIENTÈLE 2024

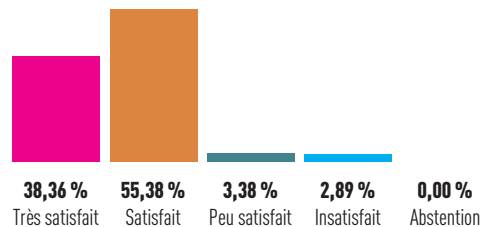
CRITÈRES D'ÉVALUATION

Qualité du service rendu par le personnel conducteur



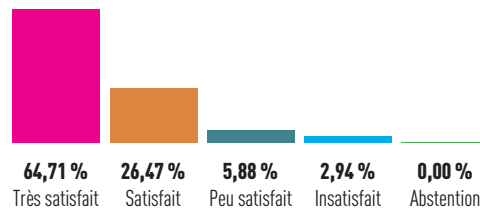
- Attitude et courtoisie
- Image projetée
- Exactitude des renseignements transmis
- Qualité de la conduite
- Sentiment de sécurité à bord des véhicules

Qualité et accessibilité des véhicules



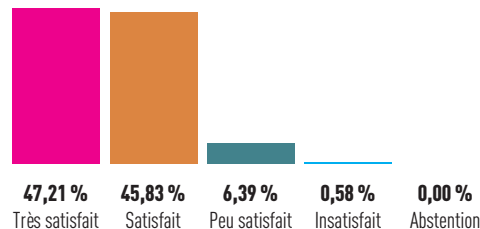
- Qualité et confort des véhicules
- Capacité des véhicules
- Propreté
- Accessibilité à l'embarquement
- Identification des véhicules

Offre de paiement à bord des véhicules



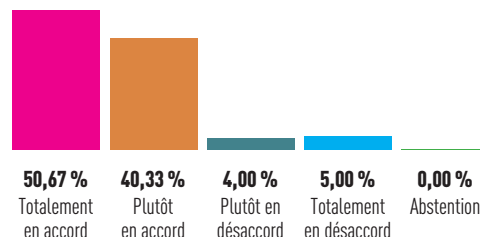
- Argent
- Débit/crédit
- Carte de transport

Qualité de l'offre de service



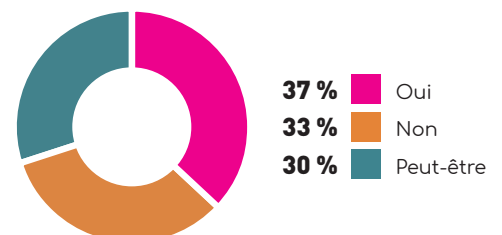
- Fiabilité et ponctualité
- Durée moyenne des déplacements
- Qualité et accessibilité des stationnements incitatifs
- Clarté et visibilité de l'information
- Degré de satisfaction générale

Offre de service en ligne



- Facilité d'acquisition des titres en ligne
- Facilité de l'inscription en ligne
- Facilité de suivre les véhicules en direct

Proportion des répondants qui songent à abandonner l'auto pour l'utilisation du service - transport collectif

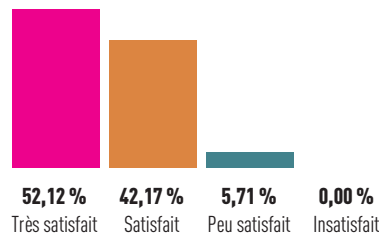


Consultation

TAXIBUS RÉGIONAL | DEGRÉ DE SATISFACTION CLIENTÈLE 2024

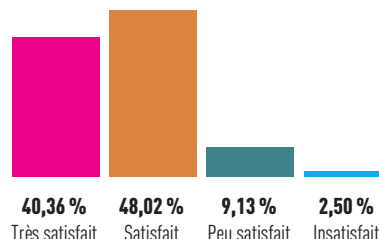
CRITÈRES D'ÉVALUATION

Qualité du service rendu par le personnel conducteur



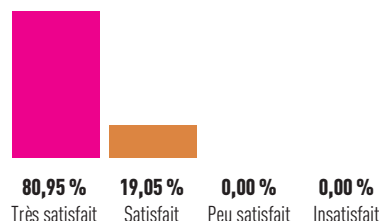
- Attitude et courtoisie
- Image projetée
- Exactitude des renseignements transmis
- Qualité de la conduite
- Sentiment de sécurité à bord des véhicules

Qualité et accessibilité des véhicules



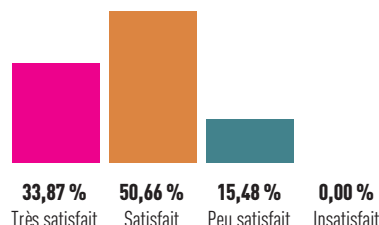
- Qualité et confort des véhicules
- Capacité des véhicules
- Propreté
- Accessibilité à l'embarquement
- Identification des véhicules

Offre de paiement à bord des véhicules



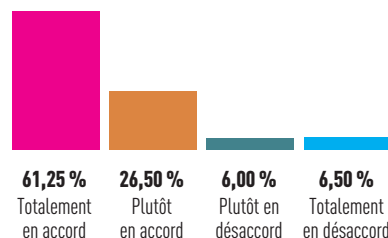
- Argent
- Débit/crédit
- Carte de transport

Qualité de l'offre de service



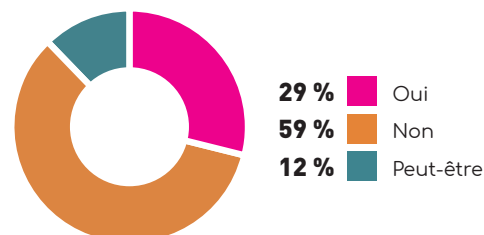
- Fiabilité et ponctualité
- Durée moyenne des déplacements
- Clareté et visibilité de l'information
- Degré de satisfaction générale

Offre de service en ligne



- Facilité d'acquisition des titres en ligne
- Facilité de l'inscription en ligne
- Facilité de suivre les véhicules en direct

Proportion des répondants qui songe à abandonner l'auto pour l'utilisation du service - taxibus régional

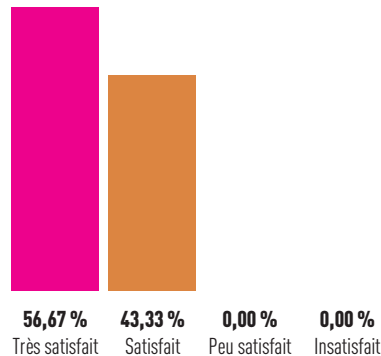


Consultation

TRANSPORT ADAPTÉ | DEGRÉ DE SATISFACTION CLIENTÈLE 2024

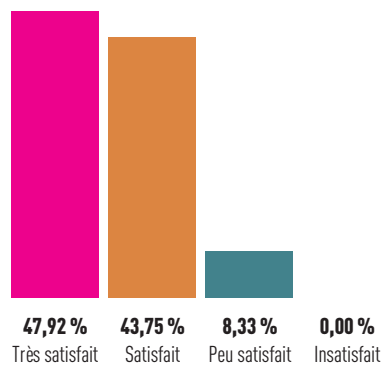
CRITÈRES D'ÉVALUATION

Qualité du service rendu par le personnel conducteur



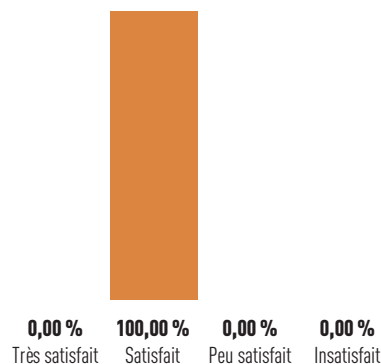
- Attitude et courtoisie
- Image projetée
- Exactitude des renseignements transmis
- Qualité de la conduite
- Sentiment de sécurité à bord des véhicules

Qualité et accessibilité des véhicules



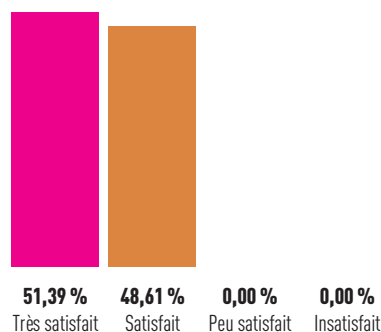
- Qualité et confort des véhicules
- Capacité des véhicules
- Propreté
- Accessibilité à l'embarquement
- Identification des véhicules

Offre de paiement à bord des véhicules



- Argent
- Débit/crédit
- Carte de transport

Qualité de l'offre de service



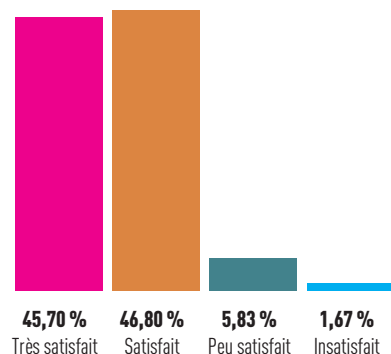
- Fiabilité et ponctualité
- Durée moyenne des déplacements
- Clarté et visibilité de l'information
- Degré de satisfaction générale

Consultation

ENSEMBLE DES SERVICES | DEGRÉ DE SATISFACTION CLIENTÈLE 2024

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Équipe du service
à la clientèle
et information
voyageur

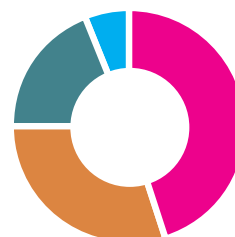


- Attitude et courtoisie
- Exactitude des renseignements transmis
- Qualité et efficacité des informations contenues sur les différentes plateformes
- Rapidité pour obtenir un service
- Efficacité des communications lors de bris de service

Motifs de déplacement



Moyenne de déplacements hebdomadaires

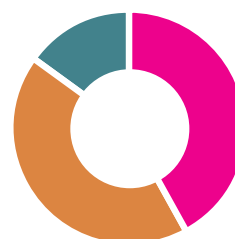


*Il s'agit des résultats
de la toute première
consultation publique.*

*Date de consultation :
mai 2024.*

*Près de 2300 votes
ont été enregistrés
pour l'ensemble
des services.*

Moyenne



États financiers 2024

Audité par :

Deloitte.



État des résultats (global)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		\$	\$
Produits	Transport adapté	1 367 871	1 082 217
	Transport collectif	10 261 872	7 574 360
		11 629 743	8 656 577
Charges	Frais d'administration – Transport adapté	82 458	55 342
	Frais d'administration – Transport collectif	668 653	597 060
	Frais d'exploitation – Transport adapté	1 397 871	1 152 655
	Frais d'exploitation – Transport collectif	8 950 680	7 048 068
Résultats		530 081	(196 548)



Résultats sectoriels transport adapté

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Produits Transport adapté

	2024	2023
	\$	\$
Subvention du ministère des Transports et de la Mobilité durable	913 880	699 400
Subvention de la MRC de Pierre-De Saurel	255 000	218 280
Produits de passagers	177 005	143 537
Autres	21 986	21 000
	1 367 871	1 082 217

Frais d'administration Transport adapté

Salaires et avantages sociaux - direction	35 696	28 242
Salaires et avantages sociaux - administration	8 455	5 084
Frais de bureau	7 691	5 852
Sous-traitance	6 961	-
Loyer	6 686	5 568
Frais bancaires	4 567	2 214
Dépenses informatiques	3 543	1 834
Honoraires professionnels	3 311	2 898
Amortissement des immobilisations corporelles	1 751	1 483
Assurances	1 433	894
Télécommunications	1 106	980
Perte sur disposition d'immobilisations	447	-
Activités sociales	378	-
Commandites	150	-
Cotisations	143	193
Frais de déplacement	65	24
Uniformes	60	63
Frais de cartes de crédit	9	8
Taxes et permis	6	5
	82 458	55 342

Résultats sectoriels transport adapté

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Frais d'exploitation Transport adapté

	2024	2023
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux - conducteurs	582 726	436 855
Sous-contrat - taxi	280 186	263 123
Salaires et avantages - personnel de répartition	144 869	132 746
Essence	118 691	102 030
Entretien et réparations	102 654	88 817
Amortissement des immobilisations corporelles	90 150	81 281
Intérêts sur emprunt	15 665	12 338
Salaires et avantages sociaux - superviseurs	11 538	5 928
Pneus	11 476	10 277
Publicité et promotions	8 023	3 324
Uniformes	7 931	3 535
Assurances	5 875	956
Télécommunications	5 408	3 928
Logiciel d'exploitation	4 772	5 307
Enquêtes et sondages	4 055	-
Immatriculations	1 722	1 651
Formation	789	-
Santé et sécurité au travail	469	161
Sous-contrat - autobus	447	-
Impression des titres de transport	425	398
	1 397 871	1 152 655

Résultats sectoriels transport collectif

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Produits Transport collectif

	2024	2023
	\$	\$
Subvention du ministère des Transports et de la Mobilité durable	6 901 008	4 548 231
Subvention de la MRC de Pierre-De Saurel	1 939 770	1 938 850
Produits de passagers	1 198 769	910 618
Autres	222 325	176 661
	10 261 872	7 574 360

Frais d'administration Transport collectif

Salaires et avantages sociaux - direction	202 098	187 736
Intérêts sur les emprunts bancaires	192 957	168 120
Salaires et avantages sociaux - administration	47 631	34 012
Frais de bureau	41 752	33 039
Frais bancaires	39 715	27 133
Loyer	37 472	37 266
Amortissement des immobilisations corporelles	27 583	27 129
Dépenses informatiques	22 851	14 835
Honoraires professionnels	18 798	19 409
Amortissement des immobilisations incorporelles	14 277	31 734
Assurances	8 121	5 982
Télécommunications	7 228	7 123
Pertes sur disposition d'immobilisations	2 876	-
Activités sociales	2 145	518
Frais de déplacement	1 065	1 191
Commandites	850	-
Cotisations	808	1 322
Uniformes	341	422
Frais de cartes de crédit	51	52
Taxes et permis	34	37
	668 653	597 060

Résultats sectoriels transport collectif

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Frais d'exploitation Transport collectif

	2024	2023
	\$	\$
Sous-contrat - autobus	4 211 156	3 307 943
Sous-contrat - taxi	3 712 508	2 776 041
Salaires et avantages sociaux - personnel de répartition	383 720	326 786
Essence	376 932	448 086
Location quai - TLO	91 902	90 100
Salaires et avantages sociaux - superviseurs	64 875	39 609
Entretien et réparations	34 310	12 758
Enquêtes et sondages	22 979	-
Logiciel d'exploitation	22 756	27 717
Publicité et promotions	19 780	11 929
Impression des titres de transport	4 086	3 884
Santé et sécurité au travail	2 498	268
Panneaux d'arrêt	1 377	277
Uniformes	1 044	2 015
Télécommunications	387	115
Formation	297	-
Commissions sur ventes de titres	73	540
	8 950 680	7 048 068

État de la situation financière (bilan)

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		\$	\$
Actifs À court terme	Encaisse	7 767	32 292
	Débiteurs	606 811	431 517
	Subventions à recevoir	4 444 982	3 365 676
	Charges payées d'avance	17 417	43 917
		5 076 977	3 873 402
	Immobilisations corporelles	459 573	531 147
	Immobilisations incorporelles	57 109	71 728
		5 593 659	4 476 277
Passifs À court terme	Emprunt bancaire	2 960 000	1 100 000
	Tranche à court terme de la dette à long terme	130 893	2 173 528
	Créditeurs	1 256 548	486 612
	Subvention à rembourser - Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes (PAUTC)	447 451	447 451
		4 794 892	4 207 591
Actif net	Investi en immobilisations	385 789	429 347
	Non affecté (déficit)	(42 022)	(615 661)
	Affecté	455 000	455 000
		798 767	268 686
		5 593 659	4 476 277

Notes





Conception graphique : Sortrac

Crédit photos : Philippe Manning et Marc Ross